

Observatoire ostréicole du littoral charentais

Rapport annuel 2025



Rédaction : Pierrick BARBIER

Collaboration : Mathieu BARRE, Paul BODIN,
Gaël OUDOT, Johan VIEIRA

Juillet 2026

Pierrick BARBIER , Mathieu BARRE, Paul BODIN, Gaël OUDOT, Johan VIEIRA Programme : Observatoire ostréicole du littoral charentais	Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine
Observatoire ostréicole du littoral charentais – Rapport annuel 2025	
Rapport annuel 38 pages	Juillet 2026
Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G, Vieira J (2025) Observatoire ostréicole du littoral charentais – Rapport annuel 2025. CAPENA, 38p	
RÉSUMÉ : L'Observatoire Ostréicole du littoral charentais de CAPENA a été mis en place afin de suivre sur le long terme l'évolution des performances d'élevage des huîtres creuses, issues de captage naturel et élevées selon la zootechnie locale, en Charente-Maritime. Cet observatoire est né des besoins de la profession concernant l'acquisition de connaissances et de données de référence sur les performances d'élevages de l'huître creuse à l'échelle régionale. Ce suivi a pour objectif principal de proposer un référentiel de l'élevage traditionnel de l'huître creuse, mettant en évidence les variations saisonnières, annuelles et pluriannuelles des performances zootechniques. Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses, suivis par CAPENA, sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la fin de l'année d'élevage (début décembre pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage et fin janvier pour celles de 1^{ère} et 2^{ème} année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le 30/01/2026. Le lot de naissain issu de captage naturel charentais a connu un épisode de mortalité plus marqué que les années précédentes, avec une mortalité cumulée annuelle de 57 %. En revanche, la survie des huîtres de 2^{ème} année s'est nettement améliorée avec seulement 12 % de mortalité, tandis que les huîtres marchandes ont présenté des pertes particulièrement faibles, limitées à 7 %. Les performances de croissance sont restées proches des valeurs de référence sur l'ensemble du cycle d'élevage. Les naissains ont gagné en moyenne +18 g au cours de leur première année, les huîtres de 2^{ème} année +20 g et les huîtres marchandes +25 g. Conjuguées aux performances des années précédentes, ces conditions ont permis d'obtenir, à l'issue du cycle d'élevage 2023-2025, des huîtres marchandes d'un poids unitaire moyen de 64,8 g. Le rendement final du lot s'est élevé à 67 kg/2000 naissains mis en poche initialement, constituant le meilleur rendement observé depuis la création de l'Observatoire. Au terme du cycle, 53 % des huîtres initialement mises en élevage ont survécu jusqu'à la commercialisation.	
Mots clés : Observatoire ; Ostréiculture ; Huître creuse ; Performances ; Zootechnie ; Croissance ; Mortalité ; Rendement ; Charente-Maritime	

Nous remercions la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne (FEAMPA) et le Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime pour leur soutien financier.

Nous remercions l'ensemble des partenaires sans qui cet observatoire ne pourrait fonctionner : les professionnels ostréiculteurs, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc, qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs, ainsi que le LMA de La Rochelle qui réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

Table des matières

I.	Contexte	7
II.	Matériels et Méthodes	8
1.	Plan expérimental	8
2.	Sites d'études.....	9
3.	Périodes d'expérimentation	9
4.	Paramètres biologiques	11
5.	Calcul des indices	12
6.	Paramètres environnementaux	13
7.	Analyse de données	13
III.	Résultats.....	13
1.	Captage 2024.....	13
2.	Mortalité	14
2.1.	Huîtres de 1 ^{ère} année	15
2.2.	Huîtres de 2 ^{ème} année.....	15
2.3.	Huîtres de 3 ^{ème} année.....	16
3.	Croissance	17
3.1.	Huîtres de 1 ^{ère} année	17
3.2.	Huîtres de 2 ^{ème} année.....	18
3.3.	Huîtres de 3 ^{ème} année.....	19
4.	Rendement de production.....	20
4.1.	Huîtres de 1 ^{ère} année	20
4.2.	Huîtres de 2 ^{ème} année.....	21
4.3.	Huîtres de 3 ^{ème} année.....	22
5.	Séries historiques des mortalités et croissances	23
5.1.	Mortalités	23
5.2.	Croissances	24
6.	Bilan d'élevage du cycle complet 2023-2025	26
6.1.	Survie et croissance	26
6.2.	Rendement de production	27
6.3.	Calibration	28
6.4.	Qualité de chair et de coquille	29
6.5.	Rapports zootechniques	30
7.	Paramètres environnementaux	33
IV.	Conclusion	35
V.	Bibliographie	36

I. Contexte

L'ostréiculture occupe une place prépondérante dans l'activité économique de la Charente-Maritime, premier département producteur à l'échelle nationale. La production d'huîtres creuses a été estimée à 52 000 tonnes en 2023, répartie entre 632 entreprises (Agreste, 2023). Dans le contexte des changements climatiques et de l'intensification des activités anthropiques, les élevages conchylicoles, réalisés en milieu ouvert et soumis aux contraintes environnementales, nécessitent une surveillance particulière et à long terme. Le développement de l'huître creuse, à chaque étape de son cycle de vie, est influencé par les caractéristiques du milieu dans lequel elle évolue, faisant d'elle un organisme sentinelle témoin de la qualité écologique de son environnement.

Créé en 1994, l'Observatoire ostréicole du littoral charentais de CAPENA a été mis en place afin de suivre sur le long terme l'évolution des performances d'élevage des huîtres creuses, issues de captage naturel et élevées selon la zootechnie locale, en Charente-Maritime. Cet observatoire est né des besoins de la profession concernant l'acquisition de connaissances et de données de référence sur les performances d'élevages de l'huître creuse à l'échelle régionale.

Ce suivi a pour objectif principal de proposer un référentiel de l'élevage traditionnel de l'huître creuse, mettant en évidence les variations saisonnières, annuelles et pluriannuelles des performances zootechniques. Il sert également de support pour le développement d'études spécifiques associées à d'autres thématiques (zoosanitaire, qualité environnementale, innovations zootechniques...).

Un programme analogue est réalisé dans le Bassin d'Arcachon (Observatoire ostréicole du Bassin d'Arcachon), permettant la comparaison entre ces deux bassins de production ainsi qu'une vision à grande échelle des performances d'élevage en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document fait état des résultats obtenus en Charente-Maritime au cours de l'année 2025.

II. Matériels et Méthodes

1. Plan expérimental

CAPENA réalise l'élevage d'huîtres creuses durant un cycle complet, selon la zootechnie locale, incluant les phases de captage naturel, de demi-élevage et de finition (Figure 1).

Le naissain a été capté sur des coupelles en plastique mises en place au début du mois d'août de l'année 0 sur le site des Longées. Afin de disposer de suffisamment d'individus pour subvenir à l'ensemble des besoins de l'Observatoire et des autres programmes de CAPENA, les collecteurs sont relevés à la fin du mois d'octobre de l'année 0 puis stockés en claire jusqu'en mars de l'année 1. Le naissain est ensuite détroqué et mis en nurserie pendant 1 mois. Ces étapes permettent de limiter la perte de naissain sur l'estran associée à la période hivernale.

En mars/avril de l'année 1, le naissain est criblé sur des tamis de 8 mm, 10 mm et 12 mm ; les proportions d'individus des 3 classes de taille sont ainsi calculées. Le cas échéant, en fonction de la quantité de naissains captés, des classes de tailles supérieures peuvent intégrer le lot. Des poches de 500 individus sont confectionnées au prorata des proportions mesurées dans les classes de tailles. Ces poches (huîtres de 1^{ère} année ; An 1) sont disposées au niveau des parcs de demi-élevage jusqu'en février de l'année 2. A cette période, le lot est reconditionné à hauteur de 250 individus/poche (huîtres de 2^{ème} année ; An 2) puis disposé à nouveau sur les mêmes parcs de demi-élevage. En février de l'année 3, le lot est reconditionné à 180 huîtres/poche (huîtres de 3^{ème} année ; An 3), puis disposé dans un parc de stockage avant d'être installé, en juillet de l'année 3, au niveau de parcs de « pousse » (dernière phase d'élevage sur l'estran). L'élevage du lot se termine en novembre de l'année 3, correspondant à la période d'activité principale pour la profession, où la production d'huîtres marchandes est la plus importante. Lors des périodes de (re-)confection, la taille des mailles des poches ostréicoles est adaptée, à savoir une maille de 5 mm en 1^{ère} année, 11 mm en 2^{ème} année et 14 mm en 3^{ème} année.

Au cours de l'année, des marées dédiées à l'entretien des élevages sont réalisées, à une fréquence et d'une manière similaire aux ostréiculteurs du bassin. Ces marées concernent le retournement et le tapage des poches, le brulage des moules, le nettoyage des tables et des poches (algues, huîtres captées et moules), le grattage des « gallies » sur les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année et la mise en place de « laveurs ».

Un bilan initial (BI) et un bilan final (BF) sont réalisés, à terre, sur l'ensemble des poches, au début et à la fin de chaque année du cycle d'élevage pendant les périodes de (re-)confection des lots. Ces bilans sont effectués sur l'ensemble des poches confectionnées. Au cours de l'année, des échantillonnages sont réalisés au niveau de chaque site sur 1 seule poche (= poche « Témoin ») : 3 échantillonnages saisonniers à la fin des saisons de printemps, d'été et d'automne pour les 3 classes d'âge ; 2 échantillonnages intermédiaires pour les huîtres de 1^{ère} année lors des périodes de surmortalités de naissains. Ainsi, les résultats présentés sont ceux obtenus durant l'année 2025 pour 3 lots d'huîtres creuses, chacun correspondant à une année différente du cycle d'élevage : les huîtres de 1^{ère} année captées en 2025, 2^{ème} année captées en 2024 et 3^{ème} année captées en 2023.

Ainsi, les résultats présentés sont ceux obtenus durant l'année 2025 pour 3 lots d'huîtres creuses, chacun correspondant à une année différente du cycle d'élevage : **les huîtres de 1^{ère} année captées en 2024, 2^{ème} année captées en 2023 et 3^{ème} année captées en 2022.**

Finalement, les résultats issus des échantillonnages intermédiaires sont présentés pour évaluer la dynamique annuelle des différents facteurs ciblés alors que ceux tirés des bilans finaux permettent de statuer des performances d'élevage annuelles et de les comparer statistiquement avec celles des années précédentes.

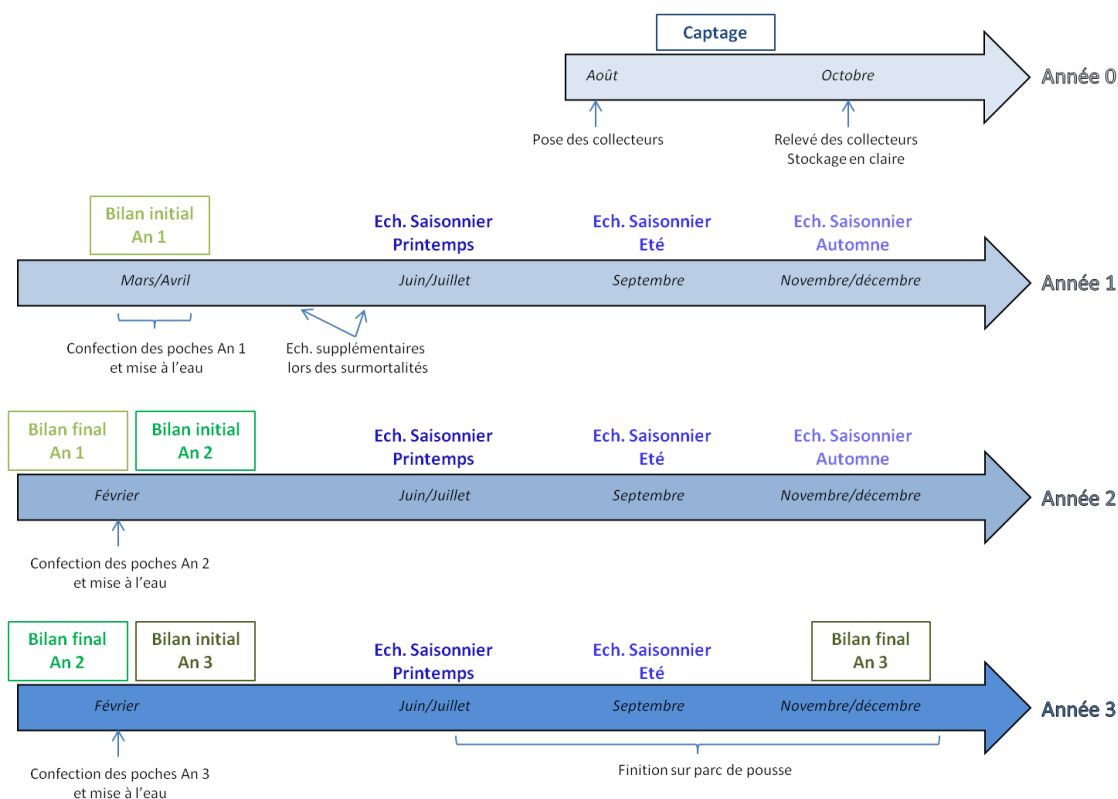


Figure 1 : Chronologie expérimentale de l'Observatoire ostréicole du littoral charentais. Ech. : Échantillonnage.

2. Sites d'études

L'Observatoire comporte 14 parcs ostréicoles répartis le long du littoral charentais, du Bassin de Marennes-Oléron à l'Île de Ré (Figure 2). Mis à disposition par des professionnels partenaires, le Lycée Maritime Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la mer de Bourcefranc, ces parcs ont été choisis, en accord avec la profession, de façon à être représentatifs des performances d'élevage observées dans ce bassin de production. Le captage du naissain est réalisé dans le parc des Longées au Sud de l'Île Madame. Les huîtres de 1^{ère} et 2^{ème} année (An 1 et An 2) sont disposées sur 9 parcs de demi-élevage : Ronce, Bourgeois, Chevalier, Mortane, Mérignac, Viandet, Boyard, La Flotte et Le Martray. Les huîtres de 3^{ème} année (An 3) sont placées sur le parc de stockage de Chevalier puis réparties au niveau de 3 parcs de pousse : Coupe à Colleau, La Casse et Lamouroux (Figure 2).

3. Périodes d'expérimentation

Le 24 juillet 2024, 190 cordées de 48 coupelles ont été installées au parc des Longées puis récupérées le 17 octobre 2024 pour être placées en claire durant l'hiver. Le 27 février 2025, le naissain a été détroqué des collecteurs, puis stocké en nurserie pendant 3 semaines.

Le 06 mars 2025, 135 poches d'huîtres de 1^{ère} année ont été confectionnées, puis disposées sur les parcs de l'Observatoire à partir du 13 mars 2025. Entre le 10 et le 14 février 2025, les lots de 2^{ème} et 3^{ème} année ont été confectionnés, représentant 54 poches d'huîtres An 2 et 18 poches d'huîtres An 3, puis remis sur parcs.

Les échantillonnages saisonniers des 3 classes d'âge, ont été réalisés :

- Du 10 au 13 juin 2025 pour le point de printemps ;
- Du 22 au 26 septembre 2025 pour le point d'été ;
- Du 17 au 21 novembre 2025 pour le point d'automne.

Les bilans finaux des huîtres de 1^{ère} et 2^{ème} année se sont déroulés du 19 au 30 janvier 2026, et le 18 novembre 2025 pour les huîtres de 3^{ème} année (marchandes).

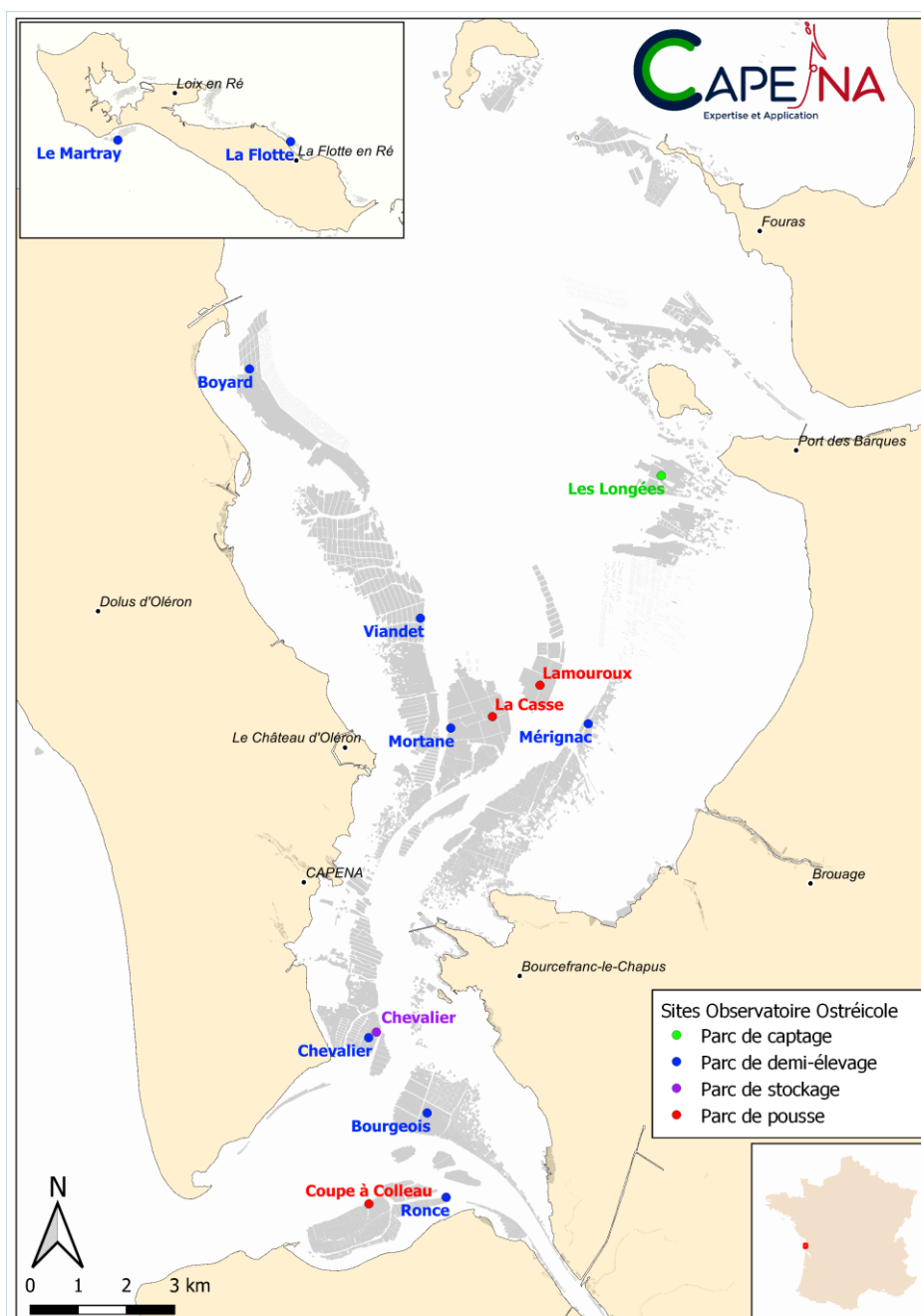


Figure 2 : Carte des parcs de l'Observatoire Ostréicole de CAPENA dans le Bassin de Marennes-Oléron en 2025.

4. Paramètres biologiques

La mortalité et la croissance (gain de poids) sont les variables principales ciblées lors des échantillonnages saisonniers et des bilans finaux. A chaque intervention, les huîtres sont inspectées une à une puis un tri des mortes et des vivantes est réalisé. Leur comptage est effectué et l'ensemble des individus vivants est pesé. A partir de cela, les taux de mortalité et la croissance sont déterminés :

- Mortalité instantanée (MI ; %) au temps t :

$$MI (\%) = \frac{\text{Nombre de mortes}_{(t)}}{(\text{Nombre de mortes}_{(t)} + \text{Nombre de vivantes}_{(t)})}$$

- Mortalité cumulée (MC ; %) au temps t :

$$MC (\%) = 1 - \left(\frac{\text{Nombre de vivantes}_{(t)}}{\text{Nombre de vivantes}_{(t_0)}} \right)$$

- Poids unitaire d'une huître vivante (PU ; g) :

$$PU (g) = \frac{\text{Poids total des vivantes}}{\text{Nombre de vivantes}}$$

- Croissance instantanée (CI ; g) individuelle au temps t :

$$CI (g) = \left(\frac{\text{Poids total des vivantes}_{(t)}}{\text{Nombre de vivantes}_{(t)}} \right) - \left(\frac{\text{Poids total des vivantes}_{(t-1)}}{\text{Nombre de vivantes}_{(t-1)}} \right)$$

- Croissance cumulée (CC ; g) individuelle au temps t :

$$CC (g) = \left(\frac{\text{Poids total des vivantes}_{(t)}}{\text{Nombre de vivantes}_{(t)}} \right) - \left(\frac{\text{Poids total des vivantes}_{(t_0)}}{\text{Nombre de vivantes}_{(t_0)}} \right)$$

Le temps t correspond à une période d'échantillonnage (i.e. échantillonnages saisonniers, bilans finaux), le temps t_0 fait référence à la date de confection du lot (i.e. bilan initial ; Figure 1). Les valeurs de mortalités et de croissances instantanées sont calculées à partir des données d'une seule poche par parc (i.e. poche « Témoin ») alors que les valeurs cumulées de ces deux paramètres sont issues des mesures sur toutes les poches constituant le lot (hors poche « Témoin »).

Pour chaque parc de pousse, 30 individus sont prélevés mensuellement à partir du mois d'août pour réaliser des mesures individuelles de longueur (mm), largeur (mm), épaisseur (mm) et de poids total (g). Les individus sont disséqués, le poids de coquille et de chair égouttée sont mesurés (CNC, 2017). Sur chaque coquille, l'intensité de l'infestation au ver polychète *Polydora sp* est estimée visuellement selon le protocole adapté de l'Ifremer (REMORA, 1993). Ces mesures sont nécessaires pour le calcul d'indices biologiques tels que les indices de qualité (IQ), de longueur (IL), de remplissage (IR) et de chambrage à *Polydora sp*. De plus, à l'issue de ce cycle tri-annuel d'élevage, l'ensemble des huîtres de 3^{ème} année est calibré suivant le protocole en vigueur chez les professionnels de l'ostréiculture (CNC, 2017).

5. Calcul des indices

L'indice de qualité (IQ) correspond au pourcentage du poids de chair par rapport au poids total de l'individu avant ouverture. Les huîtres « fines » sont définies par un IQ entre 6,5 et 10,5 exclus et les « spéciales » par un IQ supérieur à 10,5 (CNC, 2017). La formule de l'IQ est la suivante :

$$IQ = \frac{\text{Poids chair}_{\text{égouttée}}}{\text{Poids total}} \times 100$$

L'indice de remplissage (IR), utilisable comme proxy de la proportion d'eau intervalvaire, se formule de la manière suivante :

$$IR = \frac{\text{Poids chair}_{\text{égouttée}}}{\text{Poids total} - \text{Poids coquille}} \times 100$$

L'indice de longueur (IL) permet de qualifier une huître « longue » s'il est supérieur à 3, il est défini comme suit :

$$IL = \frac{\text{Longueur} + \text{Epaisseur}}{\text{Largeur}}$$

L'indice de chambrage à *Polydora sp* est évalué qualitativement par l'examen macroscopique de la valve la plus infestée. Il se répartit en 5 classes d'infestation croissante (de 0 à 4), définies par le protocole Ifremer du réseau REMORA (Fleury et al., 1999).

L'indice de maturation sexuelle (IM) est évalué pour chaque individu, dont la moyenne correspond à l'état de maturation du lot considéré. La note de maturation est estimée visuellement selon 4 stades :

- 0 = Gonade vide
- 1 = Début de la gamétogenèse
- 2 = Gonade bien développée ou régression des gonades à la suite de la ponte
- 3 = Gonade hypertrophiée, gamètes s'écoulant par simple incision de la gonade

Le rendement est calculé selon la formule du rendement biologique (Rdt_{bio}) à l'échelle d'une poche d'élevage. Il définit le gain de biomasse obtenu au temps t par rapport à la biomasse initiale à t_0 , prenant ainsi en compte les paramètres de survie et de croissance. Cette valeur est en kilogramme (kg) d'huîtres vivantes par poche. La quantité d'individus initiale (au temps t_0) pour chaque poche est ajustée en fonction de la classe d'âge : 2000 individus/poche en 1^{ère} année, 300 individus/poche en 2^{ème} année et 180 individus/poche en 3^{ème} année. Le rendement peut être calculé à l'échelle d'une saison, d'une année d'élevage et du cycle complet. Il se calcule de la manière suivante :

$$Rdt_{bio}(kg/poche) = (Biomasse_t - Biomasse_{t_0})$$

Avec la biomasse définie comme le poids total des individus vivants mesuré au temps t .

Finalement, en se basant sur la densité maximum de poches déployées sur une surface d'élevage (60 poches/are) défini par le schéma des structures des cultures marines de

Charente-Maritime (DDTM 17, 2017), un rendement surfacique maximum est calculé. Il représente la biomasse finale produite sur un are (kg/are).

6. Paramètres environnementaux

La température (°C) et la salinité (‰) de l'eau de mer sont mesurées avec une sonde TPS (NKE Instrumentation) disposée dans une poche à huître sur le parc de La Mortane (recouvrement à un coefficient de 75 ; Figure 2). L'acquisition est réalisée toutes les 15 minutes et la sonde est régulièrement entretenue. La pluviométrie est mesurée par une station Météo France sur le site de CAPENA à Oléron. Les données de précipitations (mm) sont cumulées mensuellement. Les données de débit des fleuves proviennent de la base Hydro du Ministère de la transition écologique (SPC VCA Centre de La Rochelle, HYDRO-MEDDE/DE). Les données de vent sont acquises par une station Météo France sur le site de Chassiron à l'extrémité Nord-Ouest de l'île d'Oléron. Il s'agit de données journalières, à 10 m d'altitude, pour lesquelles la vitesse maximale du vent (km/h) est enregistrée ainsi que sa direction. Ces données sont compilées sous la forme d'une rose des vents, pour laquelle, chaque secteur correspond à une direction couvrant 30° (e.g. Nord = 345° - 15°) et leur taille est proportionnelle au nombre de jours où le vent maximum a été enregistré en provenance de cette direction.

7. Analyse de données

L'ensemble des données est présenté sous forme de moyennes en fonction de la classe d'âge des huîtres et du site. Lorsque cela est possible, la variabilité des résultats sera présentée sous la forme d'écart-type. Les tests de χ^2 sont utilisés pour comparer les proportions d'individus morts et vivants. Des ANOVA simples et multiples suivies de tests post-hoc de Tukey HSD ont été utilisés lors des comparaisons de moyennes. Les conditions d'application de ces tests paramétriques sont vérifiées par le test de Shapiro-Wilk (normalité) sur les résidus de l'ANOVA et le test de Bartlett (homoscédasticité). En cas de non-normalité ou d'hétéroscédasticité des données, le test non-paramétrique de comparaison de moyenne de Kruskal-Wallis est réalisé. Le seuil de significativité utilisé pour l'ensemble des tests statistiques est $\alpha < 0,05$. Les données sont traitées avec les logiciels R (Version 4.0.3) et RStudio© (Version 1.3.1093).

III. Résultats

Les résultats de mortalité et de croissance qui vont suivre correspondent aux données de l'année 2025 et sont comparés aux valeurs de référence acquises depuis le début de cet observatoire. Ces références représentent les moyennes des 31 dernières années pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2024), des 25 années précédentes pour les huîtres de 2^{ème} année (2000-2024) et des 24 dernières années pour les huîtres de 3^{ème} année (2001-2024). En raison de problèmes techniques (mortalités anormales liées à l'enfouissement des poches et la prédation de bigorneaux perceurs), les données des lots d'huîtres de 2^{nde} années d'élevage des parcs de La Flotte et du Martray sur l'île de Ré n'ont pu être exploitées et ne seront donc pas présentées.

1. Captage 2024

En 2024, le captage de naissain d'huîtres creuses a été modéré (52 naissains/coupelle) sur l'ensemble du littoral charentais (Barbier et al., 2024). Au niveau du parc des Longées, 23 naissains/coupelle ont été dénombrés après la période hivernale (Barbier et al., 2025a ; Figure

3). Ainsi, le stock de naissain disponible pour la formation du lot d'huîtres de 1^{ère} année a été estimé, sur les collecteurs, à plus de 210 000 individus, toutes tailles confondues (190 cordées utilisées ; voir II.3).

Après la phase de détroquage, de stockage en nurserie et de criblage, la confection des poches de 1^{ère} année a été réalisée selon cette répartition : 56 % de T12 et supérieur, 37 % de T10 et 6 % de T8, représentant un poids moyen de 1,07 g et une quantité totale de naissains de 100 215 individus.



Figure 3 : Naissains naturels captés sur couppelle au parc des Longées, en février 2025.

2. Mortalité

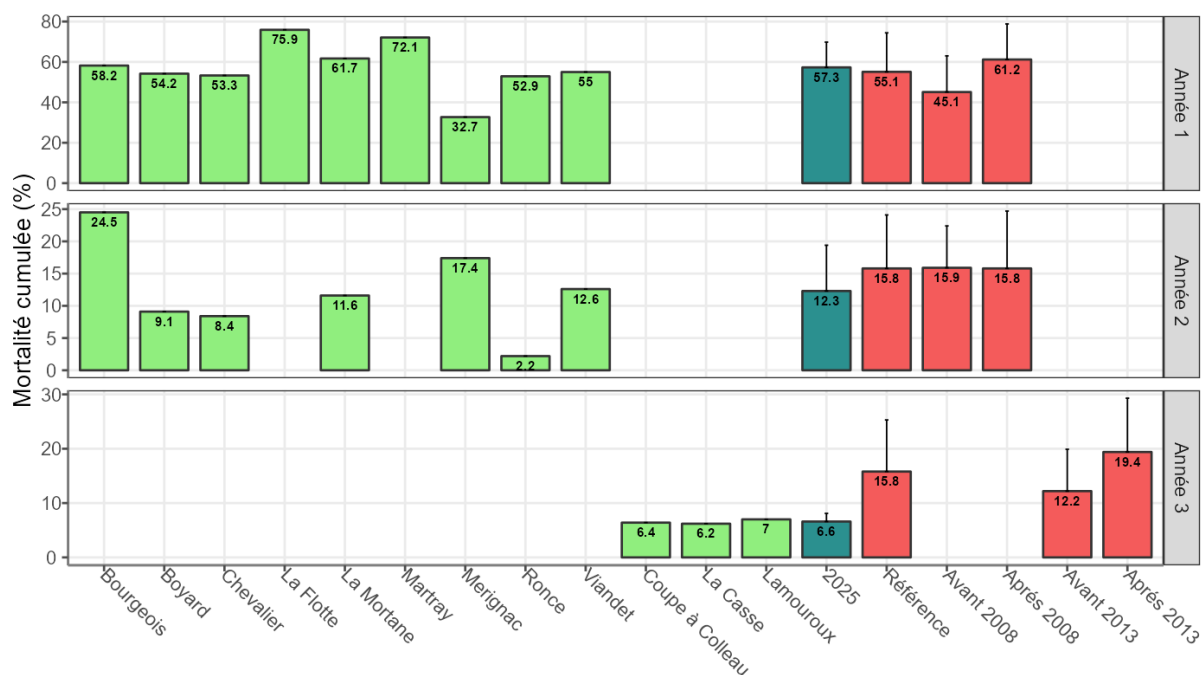


Figure 4 : Mortalité cumulée annuelle (%) des 3 classes d'âges d'huîtres creuses élevées en 2025. Les valeurs obtenues pour les différents parcs sont en vert et la moyenne de l'année 2025 est en bleu. Les valeurs en rouge correspondent aux valeurs de référence (depuis le début de l'observatoire à 2024), avant et après 2008 pour les 1^{ère} et 2^{ème} années, avant et après 2013 pour les 3^{ème} année.

2.1. Huîtres de 1^{ère} année

Les mortalités cumulées en fin d'année 2025 ont été en augmentation par rapport à l'année précédente (52% en 2024) en atteignant 57 % en moyenne sur l'ensemble des huîtres en 1^{ère} année d'élevage le long du littoral charentais (Figure 4). Cette valeur est significativement inférieure à la référence acquise après 2008 (61 %) et supérieure à la valeur antérieure à 2008 (45 %).

Les taux de mortalité ont été relativement homogènes entre les différents parcs du bassin. Les parcs de La flotte et du Martay se distinguent des autres par leurs pertes supérieures à 70 %. A l'inverse le parc de Mérignac reste celui avec les plus faibles mortalités, atteignant à peine un tiers du cheptel (Figure 4).

La dynamique des mortalités a été synchrone entre les parcs de l'Observatoire. Le pic de mortalité a été mesuré au cours du printemps 2025 (mortalité instantanée moyenne au printemps de 49 %). Pendant la période estivale, la majorité des parcs ont connu un évènement de mortalité résiduelle se traduisant par des mortalités saisonnières variant de 1,7 % (Boyard) à 11 % (Mérignac). Seul le parc de La Flotte a connu un épisode de mortalités estivales majeures, affectant 50 % du cheptel (Figure 5). Au cours de l'automne et de l'hiver, les pertes ont été négligeables (< 2%) sur la majorité des parcs, hormis à Bourgeois où les pertes automnales ont été de 13 % (Figure 5).

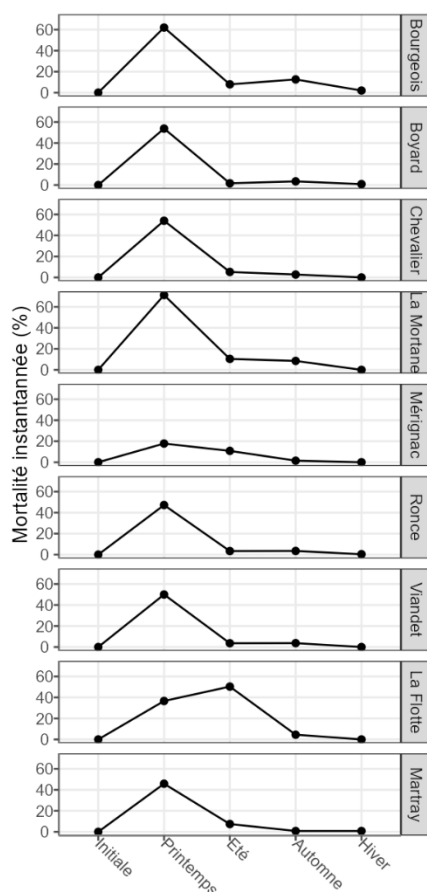


Figure 5 : Dynamique de la mortalité (%) des lots de 1^{ère} année d'élevage au cours l'année 2025 en fonction des parcs.

2.2. Huîtres de 2^{ème} année

La mortalité cumulée des huîtres en 2^{ème} année d'élevage s'est élevée à 12 % à l'issue de l'année 2025 sur l'ensemble des parcs (Figure 4). Cette moyenne est significativement inférieure aux valeurs de référence.

La majorité des parcs a obtenu des mortalités comprises entre 8 % (Chevalier) et 13 % (Viandet), correspondant au même ordre de grandeur que les références sur cette classe d'âge. Cependant, les valeurs mesurées à Mérignac et Bourgeois (17 % et 24 % respectivement) sont particulièrement élevées et diffèrent largement avec les faibles pertes mesurées pour le parc de Ronce (2 %).

En termes de dynamique, les pertes ont été principalement observées au printemps avant de diminuer petit à petit jusqu'à la fin d'année (Figure 6). Seul le parc de Bourgeois a subi, en été et en automne, des pertes saisonnières supérieures ou égales à 15 %.

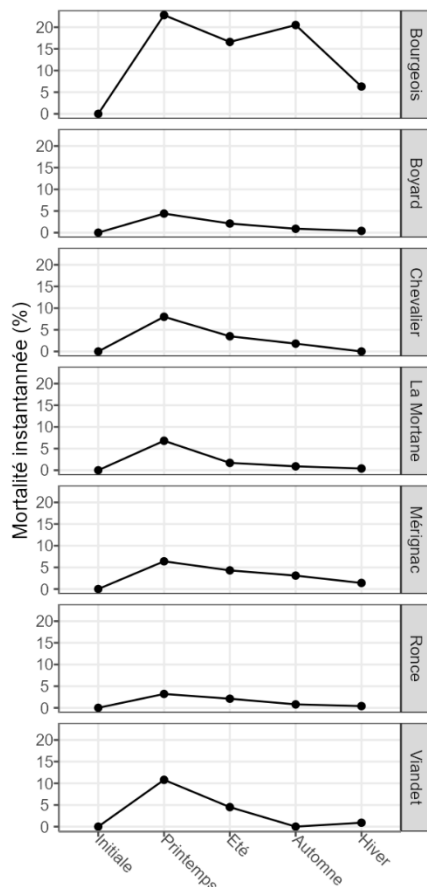


Figure 6 : Dynamique de la mortalité (%) des lots de 2^{ème} année d'élevage au cours l'année 2025 en fonction des parcs.

2.3. Huîtres de 3^{ème} année

En ce qui concerne les huîtres marchandes, la mortalité cumulée moyenne, mesurée en automne 2025, a été très faible (7 %) et significativement inférieure aux valeurs de référence (Figure 4). Ces résultats sont communs entre les parcs, car moins de 1 % de mortalité sépare les résultats des parcs de pousse (Figure 4). Les trois parcs ont montré des dynamiques de mortalités différentes. Au printemps la mortalité instantanée était de 5 % sur les 3 parcs, puis au printemps elle est restée constante à Lamouroux (4 %) alors qu'elle augmentait à La Casse (9 %) et diminuait à La Coupe à Colleau (< 1 % ; Figure 7).

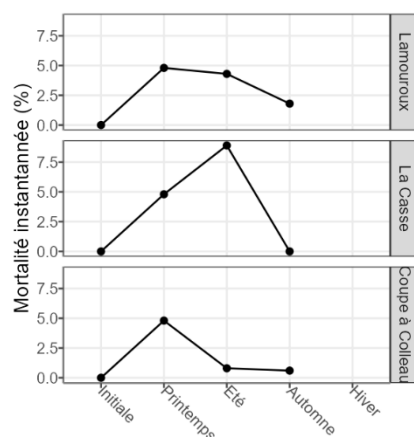


Figure 7 : Dynamique de la mortalité (%) des lots de 3^{ème} année d'élevage au cours l'année 2025 en fonction des parcs.

3. Croissance

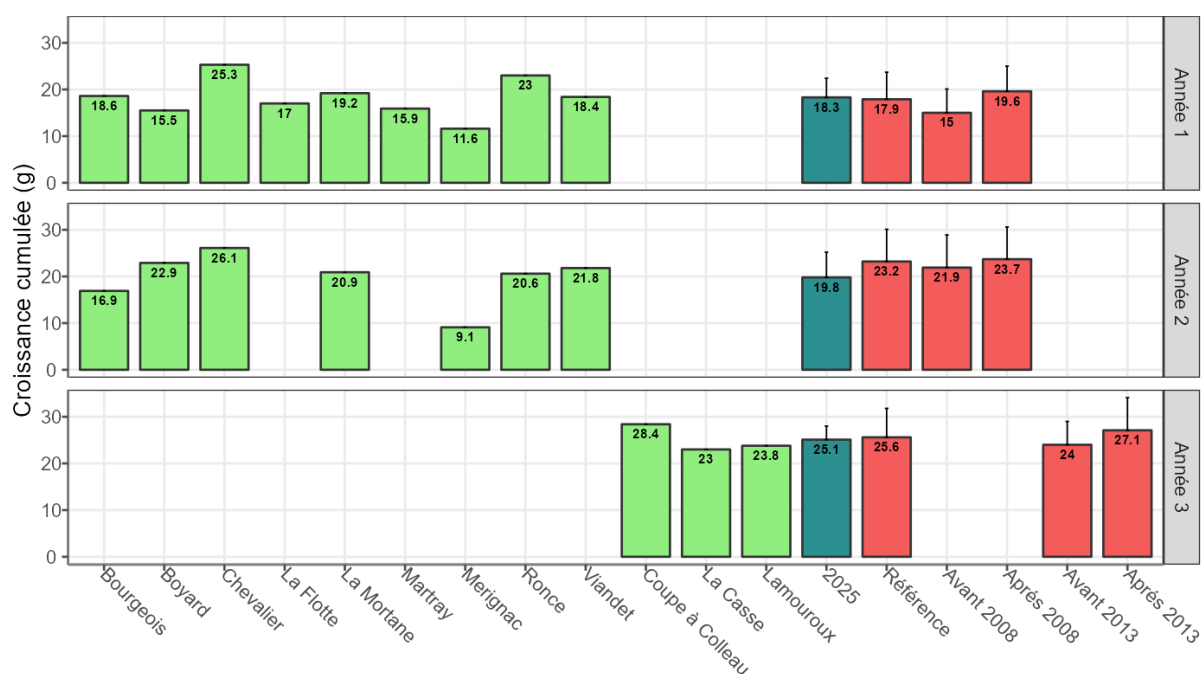


Figure 8 : Croissance cumulée (g) des 3 classes d'âges d'huîtres creuses élevées en 2025. Les valeurs obtenues pour les différents parcs sont en vert et la moyenne de l'année 2025 est en bleu. Les valeurs en rouge correspondent aux valeurs de références (depuis le début de l'observatoire à 2024), avant et après 2008 pour les 1^{ère} et 2^{ème} années, avant et après 2013 pour les 3^{ème} année.

3.1. Huîtres de 1^{ère} année

Durant l'année, le naissain a cumulé un gain de poids moyen de +18 g sur l'ensemble des parcs suivis. La valeur de croissance annuelle obtenue en 2025 est intermédiaire à toutes les valeurs de référence, c'est-à-dire depuis le début de l'Observatoire ainsi qu'aux périodes antérieures (+15 g) et postérieures à 2008 (+20 g ; Figure 8). Les parcs de Chevalier et de Ronce ont obtenu des croissances supérieures à +20 g. La croissance dans les autres parcs se situe entre +15 g et +18 g, hormis à Mérignac où elle n'a atteint que +12 g (Figure 8). Finalement, à la fin de sa 1^{ère} année de demi-élevage, le naissain a atteint un poids unitaire moyen de 19 g.

La prise de poids s'est déroulée selon la même dynamique entre tous les parcs du bassin (Figure 9), avec un pic de croissance apparu au cours de l'été. Seule l'intensité du pic de croissance estival diverge entre les parcs. Avec une moyenne de +10 g à cette saison, il oscille

entre +7 g à Mérignac et +15 g à La Mortane. Les prises de masse printanières et automnales entourant le pic de croissance ont été du même ordre de grandeur, ne dépassant pas +5 g. Finalement, la saison hivernale s'est traduite par une perte de poids quasiment nulle, de -0,1 g (Figure 9).

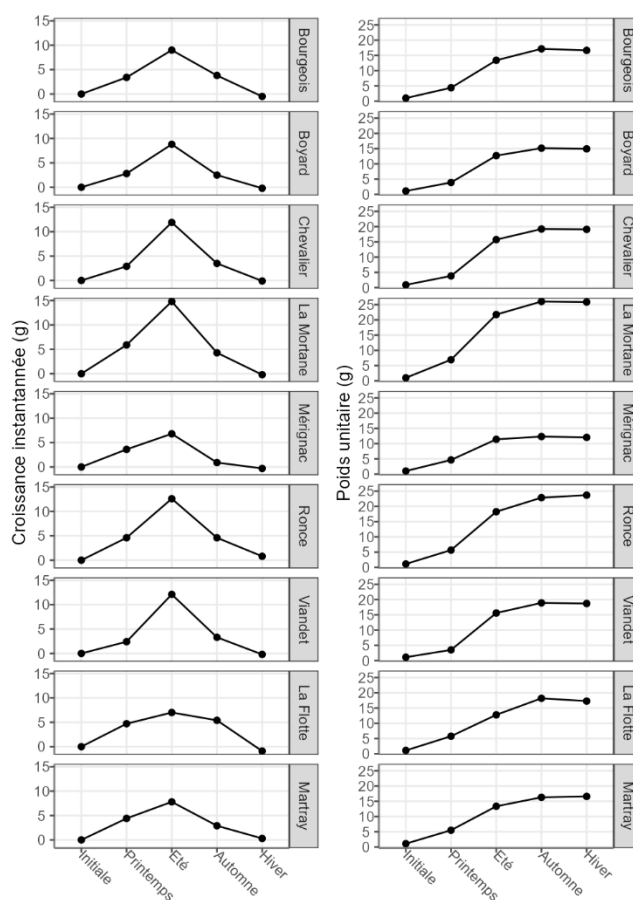


Figure 9 : Evolution de la croissance (à gauche ; g) et du poids unitaire (à droite ; g) des lots de 1^{ère} année d'élevage au cours de l'année 2025 en fonction des parcs (échantillonnage sur 1 poche « Témoin » par parc).

3.2. Huîtres de 2^{ème} année

Les huîtres en seconde année d'élevage ont obtenu une croissance annuelle de +20 g. Cette valeur est équivalente aux valeurs de référence calculées depuis le début de l'Observatoire (Figure 8). A l'échelle des parcs, la majorité d'entre eux ont obtenu des croissances comprises entre +21 g (Ronce) et +26 g (Chevalier ; Figure 8). Seuls les parcs de Bourgeois et de Mérignac se distinguent par des gains de poids plus faibles, de +17 g et +9 g respectivement. Ainsi, ces lots ont terminé leur seconde année d'élevage avec un poids unitaire moyen de 39 g, allant de 23 g à Mérignac jusqu'à 47 g à La Mortane (Figure 10). La prise de masse principale s'est déroulée pendant l'été (entre +9 g et +13 g) pour les parcs de Bourgeois, Boyard, Chevalier, Ronce et Viandet (Figure 10). Sur le parc de La Mortane, le pic de croissance a été mesuré à la fin du printemps (+11 g). A Mérignac, les gains de poids du printemps et de l'été ont été identiques (+4 g). Lors de la période hivernale toutes les huîtres ont perdu entre -0,5 g et -2 g (Figure 10).

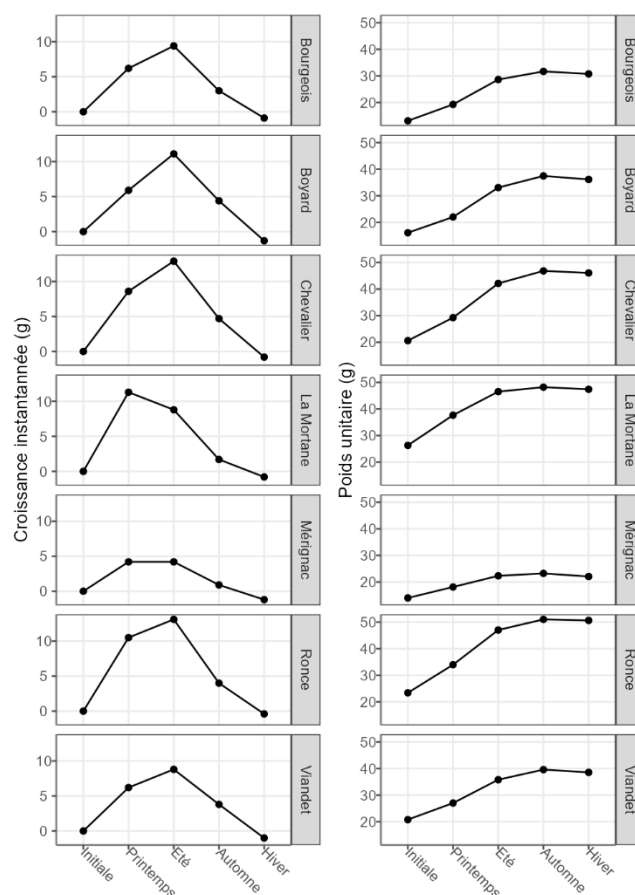


Figure 10 : Evolution de la croissance (à gauche ; g) et du poids unitaire (à droite ; g) des lots de 2^{ème} année d'élevage au cours de l'année 2025 en fonction des parcs (échantillonnage sur 1 poche « Témoin » par parc).

3.3. Huîtres de 3^{ème} année

La croissance sur les parcs de « pousse » a varié entre +28 g à la Coupe à Colleau, +24 g à Lamouroux et +23 g à La Casse, correspondant à une moyenne de +25 g pour ces trois sites (Figure 8). Cette année présente des valeurs dans la norme, puisque équivalentes à la valeur de référence depuis le début de l'Observatoire (+25,6 g). Ainsi, en novembre 2025, les huîtres marchandes ont atteint un poids unitaire moyen de 65 g, équivalent à un calibre 4 (CNC, 2017), s'échelonnant de 63 g à La Casse et Lamouroux à 68 g pour La Coupe à Colleau. Stockées jusqu'à la fin du mois de juillet sur le parc de Chevalier, les huîtres ont bénéficié d'une croissance printanière de +11 g. Durant la période estivale, le gain de poids moyen a été de +10 g, variant d'un site à l'autre : +8 g à Lamouroux, +10 g à La Casse et +13 g à La Coupe à Colleau (Figure 11). Durant l'automne, les croissances ont été faibles, ne dépassant pas +5 g.

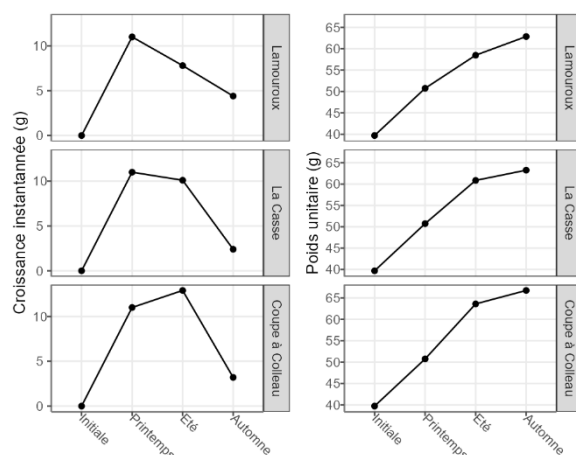


Figure 11 : Evolution de la croissance (à gauche ; g) et du poids unitaire (à droite ; g) des lots de 3^{ème} année d'élevage au cours de l'année 2025 en fonction des parcs (échantillonnage sur 1 poche « Témoin » par parc).

4. Rendement de production

D'une manière générale, les rendements par poche ont été hétérogènes entre les différents sites pour les huîtres de 1^{ère} et 2^{ème} année d'élevage. Ces rendements rendent compte de l'équilibre entre mortalité et croissance sur les différents secteurs. Pour les huîtres de 3^{ème} année, les rendements reflètent principalement les différences de gain de poids entre les parcs de finition.

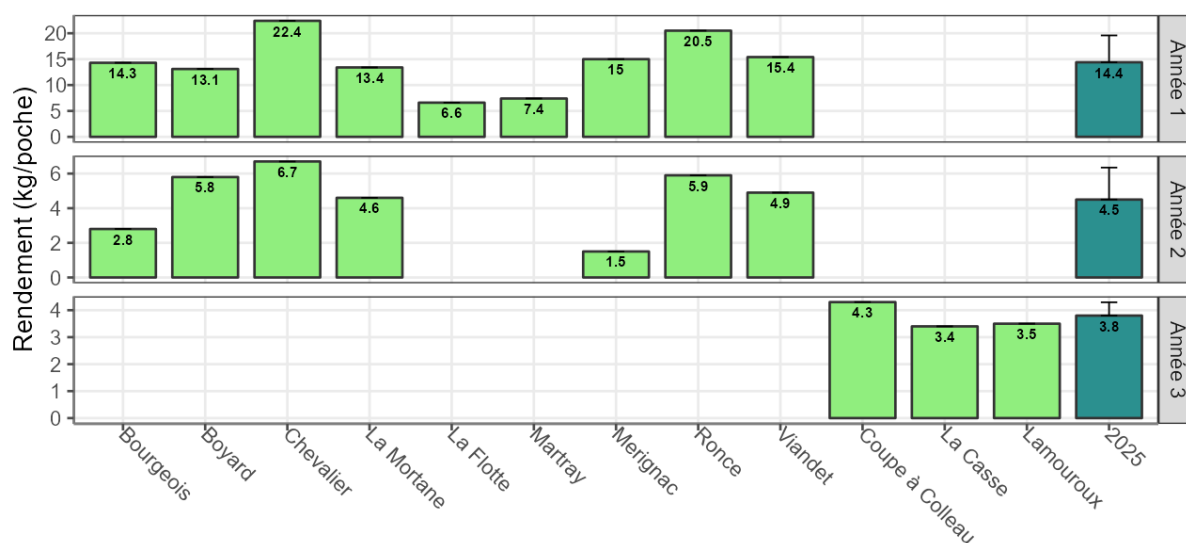


Figure 12 : Rendement (kg/poche) des 3 classes d'âges d'huîtres creuses élevées en 2025. Les valeurs obtenues pour les différents parcs sont en vert et la moyenne de l'année 2025 est en bleu. Le rendement est ajusté à un nombre moyen d'huître par poche en fonction de l'année d'élevage : 2000 individus/poche en 1^{ère} année, 300 individus/poche en 2^{ème} année et 180 individus/poche en 3^{ème} année.

4.1. Huîtres de 1^{ère} année

Le rendement annuel du naissain a été de 14 kg/poche à l'échelle de la Charente-Maritime en 2025 (Figure 12), équivalent à un rendement surfacique maximum de 864 kg/are (d'après 60 poche/are ; DDTM 2017). Les plus faibles résultats ont été obtenus sur les parcs de l'île de Ré avec 7 kg/poche en moyenne, alors que les meilleurs rendements ont été calculés à Ronce (20,5 kg/poche) et Chevalier (22,4 kg/poche ; Figure 12).

Aucun gradient latitudinal ne peut être mis en évidence au regard de la distribution spatiale des croissances et des mortalités des huîtres de 1^{ère} année (Figure 13).

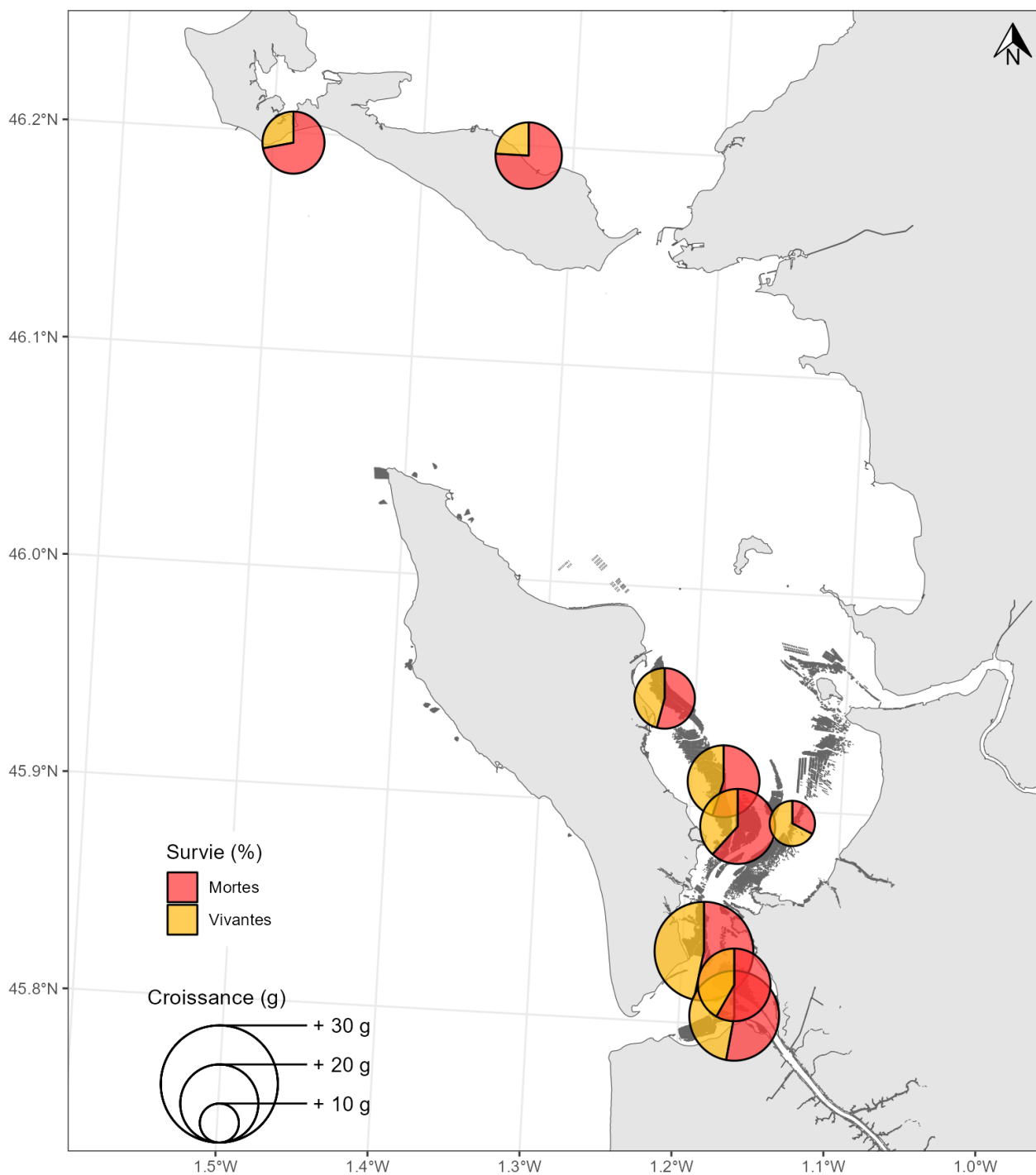


Figure 13 : Mortalité et croissance des huîtres de 1^{ère} année d'élevage en fonction des sites en 2025. Les parts des camemberts représentent la survie des huîtres (%) et leur taille représente la croissance individuelle (g).

4.2. Huîtres de 2^{ème} année

Le rendement des huîtres en fin de demi-élevage a varié de 5 à 7 kg/poche pour les parcs de Viandet, La Mortane, Chevalier, Boyard et Ronce tandis qu'ils n'ont atteint que 2.8 kg/poche à Bourgeois et 1.5 kg/poche à Mérignac (Figure 12). A l'instar du naissain, aucun gradient géographique n'est observé concernant les mortalités et les croissances (Figure 14).

En moyenne, à l'échelle d'une surface exploitée, un rendement surfacique de 270 kg/are a été calculé.

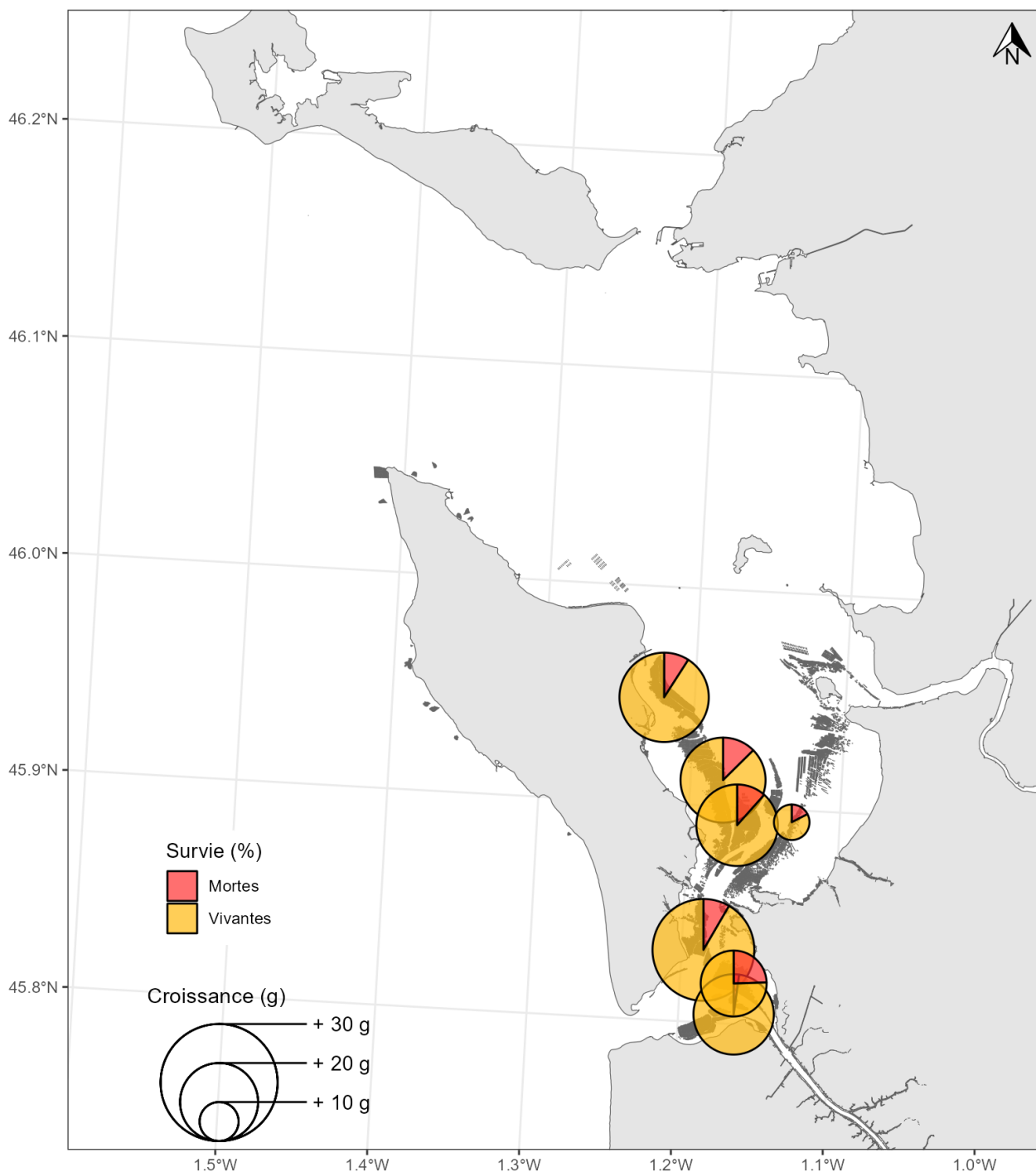


Figure 14 : Mortalité et croissance des huîtres de 2^{ème} année d'élevage en fonction des sites en 2025. Les parts des camemberts représentent la survie des huîtres (%) et leur taille représente la croissance individuelle (g).

4.3. Huîtres de 3^{ème} année

Lors de sa dernière année d'élevage, le lot d'huîtres marchandes a obtenu un rendement de 3,8 kg/poche en moyenne (Figure 12). A survie équivalente, le parc de La Coupe à Colleau se distingue des autres, par une croissance supérieure (Figure 15) menant à

l'obtention d'un rendement de 4,3 kg/poche alors que les autres parcs atteignent 3,4 kg/poche en moyenne. Le rendement surfacique moyen des parcs de pousse a atteint 228 kg/are.

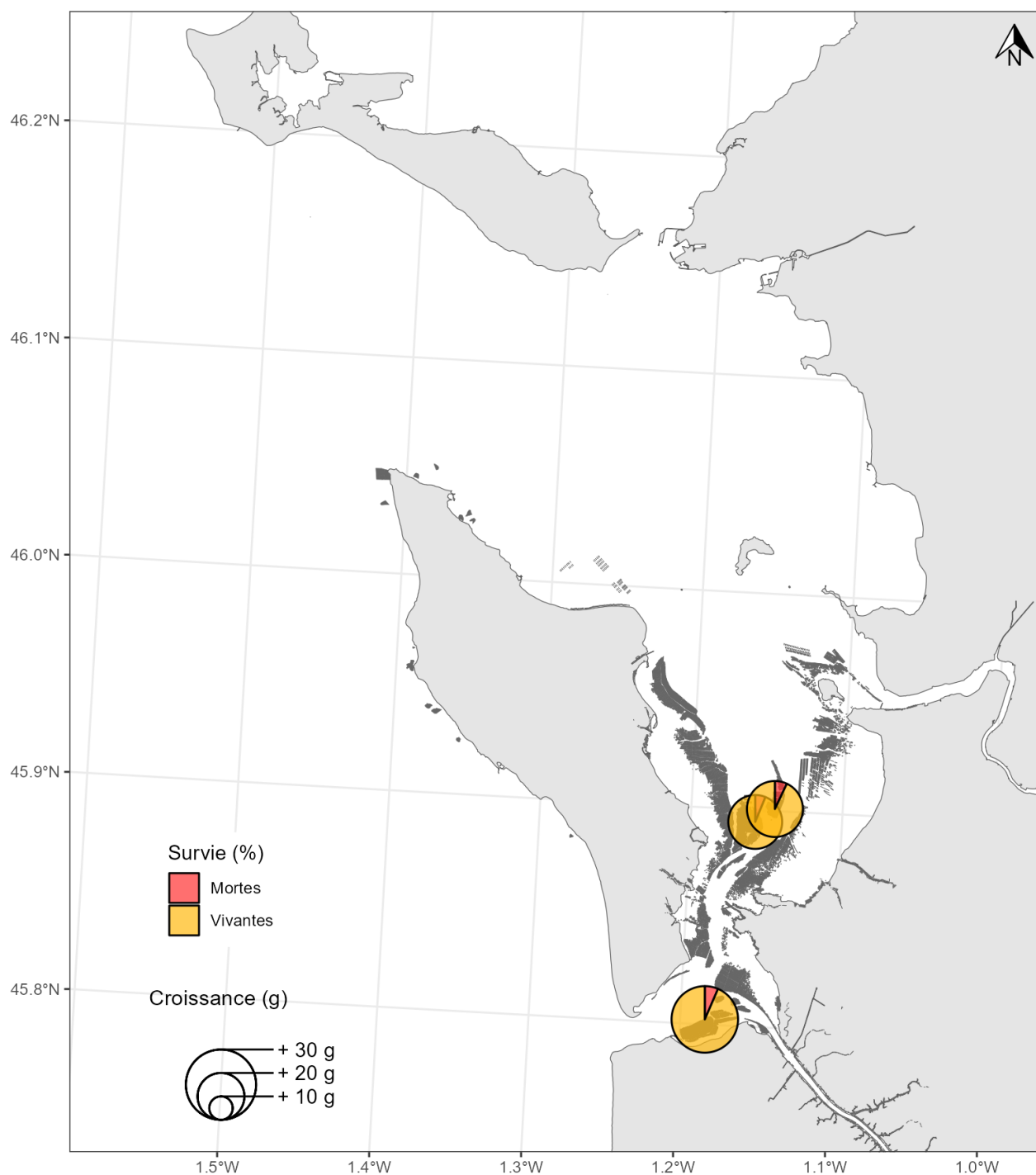


Figure 15 : Mortalité et croissance des huîtres de 3^{ème} année d'élevage en fonction des sites en 2025. Les parts des camemberts représentent la survie des huîtres (%) et leur taille représente la croissance individuelle (g).

5. Séries historiques des mortalités et croissances

5.1. Mortalités

La Figure 16 donne un récapitulatif de l'ensemble des données de mortalités acquises depuis le début de l'Observatoire ostréicole du littoral charentais.

Pour les huîtres de 1^{ère} année, la survie a été de près de 7 % inférieure à l'année précédente. La recrudescence de mortalité sur le naissain est dans la continuité des résultats de l'année précédente et dénote avec les valeurs très faibles obtenues de 2021 à 2023. Sur l'ensemble des années suivies par l'Observatoire, l'année 2025 est une année médiane, puisqu'elle représente la 18^{ème} meilleure survie sur les 32 années d'observation (Figure 16).

Concernant les huîtres de 2^{ème} année, le taux de mortalité est toujours en légère baisse depuis l'année 2023 et l'année 2025 atteint le 5^{ème} rang des meilleures survies pour cette classe d'âge (Figure 16).

A l'inverse de l'année précédente, la survie des huîtres de 3^{ème} année s'est améliorée et passe en dessous du seuil de 10 %, comme en 2021. Comme pour les huîtres de seconde année, 2025 est l'année placée au 5^{ème} rang des meilleures survies pour cette classe d'âge (Figure 16).

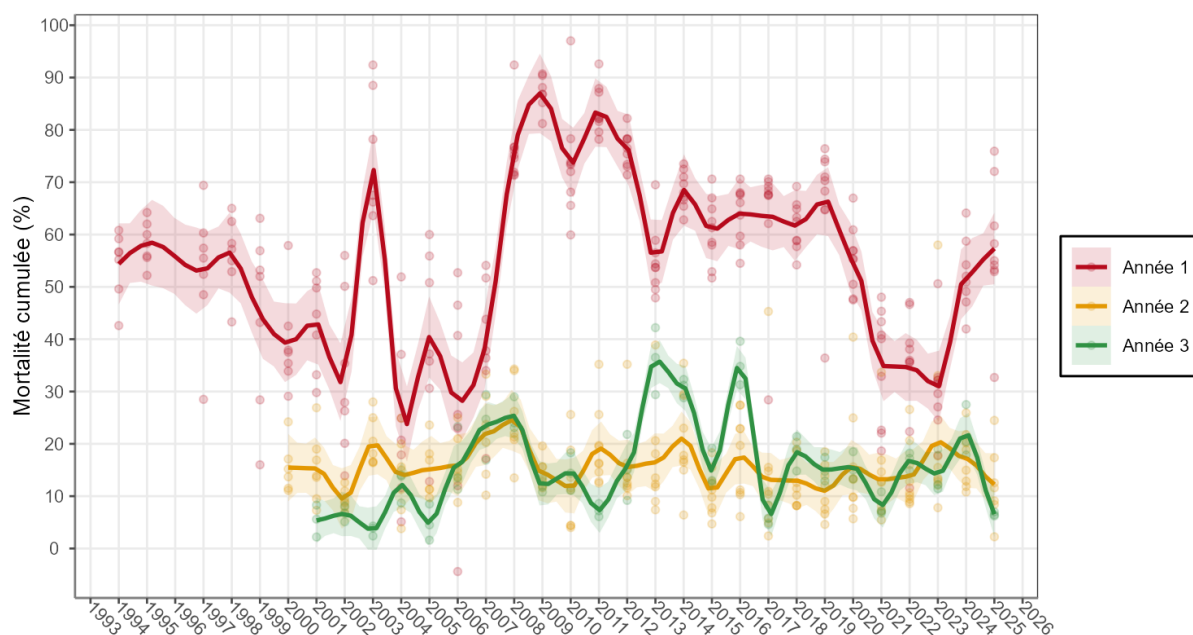


Figure 16 : Série temporelle des mortalités cumulées (%) des 3 classes d'âge d'huîtres creuses en fonction des années. Le trait plein correspond à une estimation de la moyenne, autour duquel l'intervalle de confiance est représenté par transparence. Les points de couleurs correspondent aux valeurs obtenues pour chaque site suivi.

5.2. Croissances

La Figure 17 regroupe les données de croissances cumulées acquises depuis 1994 et actualisées avec celles de 2025 pour les 3 classes d'âges suivies.

La croissance annuelle des huîtres de 1^{ère} année continue sa dynamique depuis l'année 2022 avec une légère tendance à augmenter par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les valeurs de croissance restent à un niveau médian par rapport aux autres années suivies. Ces résultats de croissance sont cohérents avec ceux de mortalité, eux-mêmes dans la moyenne des années passées. Ainsi, les variations interannuelles de la croissance de cette classe d'âge demeurent plus faibles que pour les huîtres plus âgées.

Les huîtres adultes de 2^{ème} année d'élevage affichent une croissance constante par rapport à l'année 2024. Depuis l'année 2021, les variations interannuelles demeurent très faibles pour cette classe d'âge. Depuis 5 ans, la croissance fluctue entre +18 g et +20 g, alors qu'elle variait de +17 g à +35 g lors de la période 2005-2017.

Les huîtres en dernière année d'élevage continuent de voir leur croissance annuelle augmenter par rapport à l'année précédente. Néanmoins, au regard des cycles interannuels qui semblent se dessiner, il est possible que l'année 2026 soit caractérisée par une diminution de la croissance annuelle de cette classe d'âge (Figure 17).

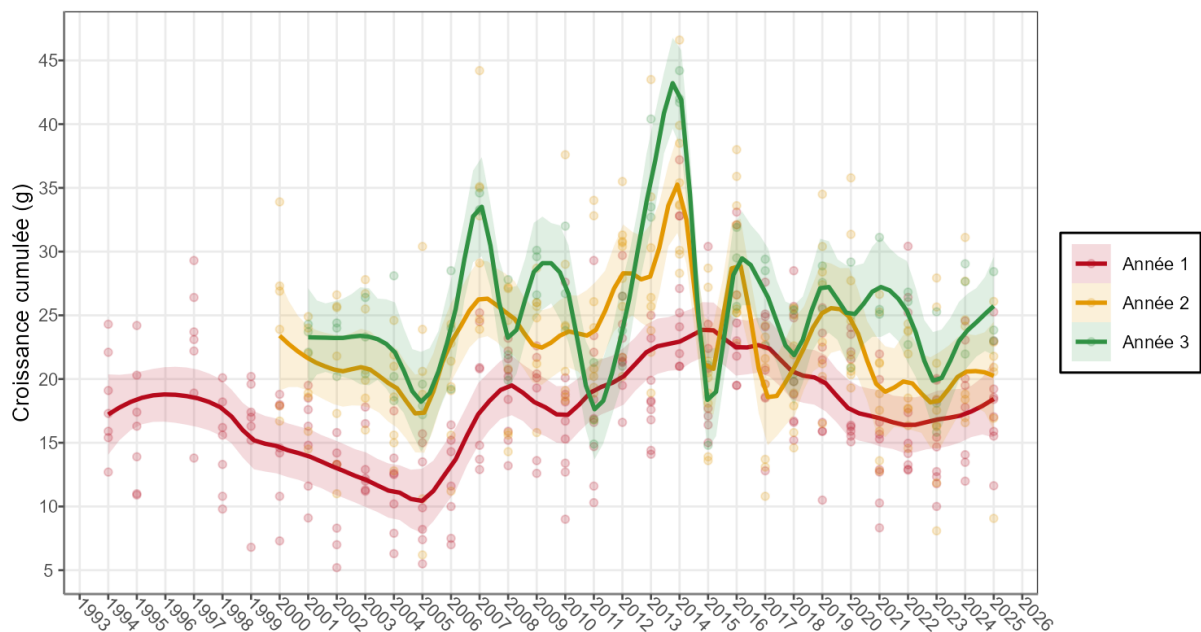


Figure 17 : Série temporelle des croissances cumulées (g) des 3 classes d'âge d'huîtres creuses en fonction des années. Le trait plein correspond à une estimation de la moyenne, autour duquel l'intervalle de confiance est représenté par transparence. Les points de couleurs correspondent aux valeurs obtenues pour chaque site suivi.

La Figure 18, actualisée des données de 2025, montre la relation entre la croissance et la mortalité pour chaque classe d'âge d'huître étudiée.

- Pour les huîtres de 1^{ère} année, une corrélation hautement significative et positive entre ces deux variables est observée ($R^2 = 0,30$). On constate que l'année 2025 est en plein centre du nuage de point, à l'intersection des droites moyennes de mortalité et de croissance (Figure 18).
- Concernant les huîtres de 2^{ème} année, aucune corrélation significative n'apparaît entre les deux variables. Les performances de l'année 2025 placent cette année dans le quart inférieur gauche du nuage de points caractérisé par une année de forte survie et de faible croissance (Figure 18).
- Pour les huîtres de 3^{ème} année, une corrélation positive ($R^2 = 0,37$) et hautement significative existe entre la croissance et la mortalité, mettant en opposition les années 2003 et 2005 avec les années 2013 et 2014 (Figure 18). En ce qui concerne l'année 2025, elle se situe dans la moyenne habituelle des croissances mais dans la partie basse des mortalités (Figure 18).

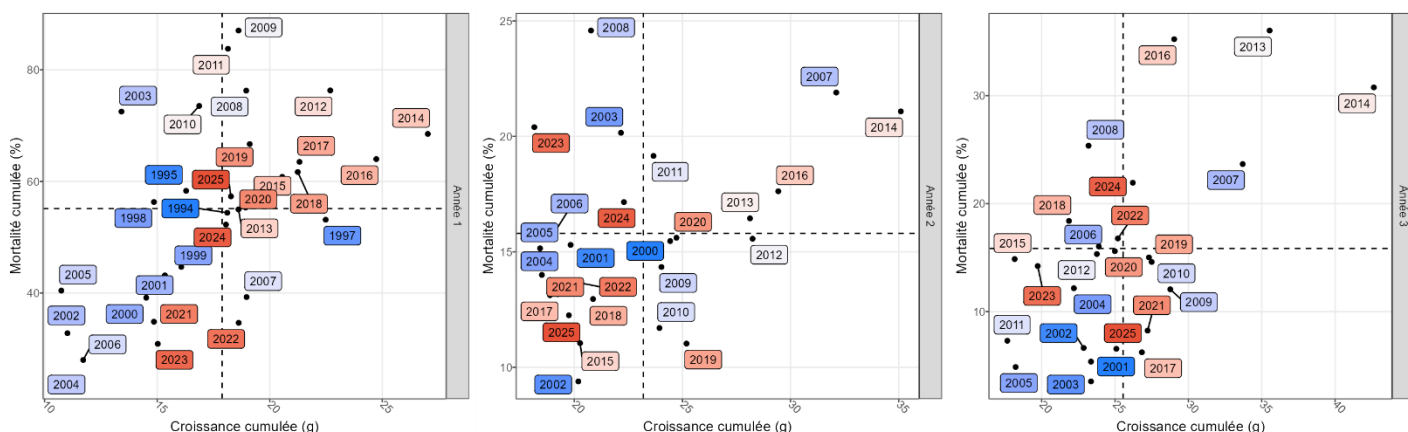


Figure 18 : Relation entre la croissance et la mortalité cumulées des huîtres de 1^{ère} (à gauche), 2^{ème} (au centre) et 3^{ème} années (à droite) en fonction des années (gradient de couleur). Les lignes en pointillées représentent les valeurs de référence des mortalités (horizontale) et des croissances (verticale) acquises du début de l'Observatoire jusqu'à présent.

6. Bilan d'élevage du cycle complet 2023-2025

6.1. Survie et croissance

Le lot d'huîtres capté en 2022 et élevé à partir de 2023 a subi 46,5 % de mortalité à la fin de son cycle d'élevage en novembre 2025. Lors de la 1^{ère} année, 69 % des individus ont survécu, puis en 2^{ème} et 3^{ème} année, 83 % et 93 % d'entre eux ont subsisté, respectivement. Les taux de mortalité ont été largement inférieurs aux valeurs de référence tout au long du cycle (Figure 19).

En 1^{ère} année d'élevage, la croissance a été de +15,0 g, puis en 2^{ème} année de +22,3 g. En dernière année, le gain de poids a été de +25,1 g (Figure 19). A l'instar des résultats de survie, la croissance du lot a toujours été inférieure aux valeurs de référence au cours de son cycle d'élevage (Figure 19).

Finalement, à la fin du cycle, près de 53 % des huîtres mises en élevage initialement ont pu être commercialisées pour un poids unitaire moyen de 64,8 g.

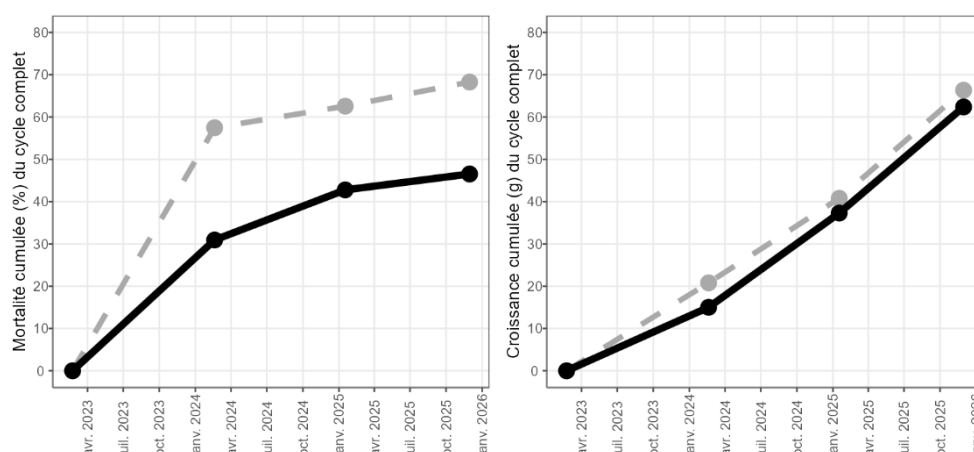


Figure 19 : Mortalité (à gauche ; %) et croissance (à droite ; g) cumulées au cours du cycle complet du lot d'huîtres creuses capté en 2022 et mis en élevage en 2023 (noire). Les données sont issues des bilans effectués à la fin d'une année d'élevage (Figure 1). La courbe en pointillés gris représente l'évolution de référence des lots élevés entre 1994 et 2024.

6.2. Rendement de production

A la fin de son cycle d'élevage tri-annuel, le lot de naissain capté en 2022 a obtenu un rendement moyen de 67 kg/2000 naissains mis en poche initialement (Figure 20). Ce rendement est supérieur de près de 20 kg/poche à celui de l'an passé et dépasse de 26 kg/poche la valeur de référence. En prenant en compte les performances moyennes de la phase de demi-élevage (croissance et mortalité de 1^{ère} et 2^{ème} années), les rendements à la fin de la période de finition ne diffèrent que de $\pm 5,6$ kg/poche entre les parcs de pousse (Figure 20).

Ainsi, le lot 2023-2025 (capté en 2022) a obtenu le meilleur rendement depuis le début de l'Observatoire ostréicole du littoral charentais (Figure 21).

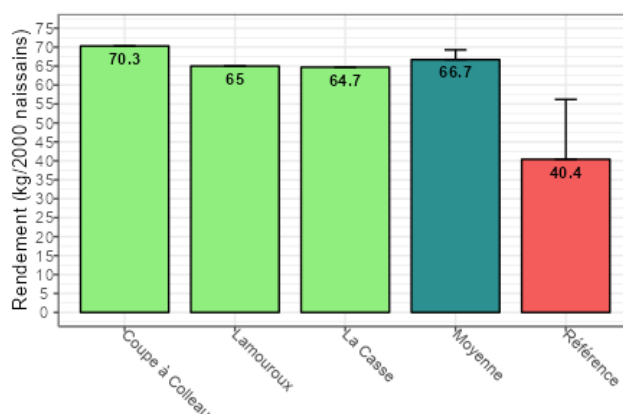


Figure 20 : Rendement cumulé (kg/2000 naissains) du lot d'huîtres creuses à l'issue du cycle complet d'élevage 2023-2025. Ce rendement est calculé pour 2000 naissains/poche au début de l'élevage. Les valeurs moyennes de mortalité et de croissance des deux premières années d'élevage ont été utilisées (1^{ère} et 2^{ème} années). Les valeurs obtenues pour les 3 parcs de pousse sont en vert et la valeur moyenne de ces derniers est en bleu. La valeur en rouge correspond à la référence depuis le début de l'observatoire à 2024.

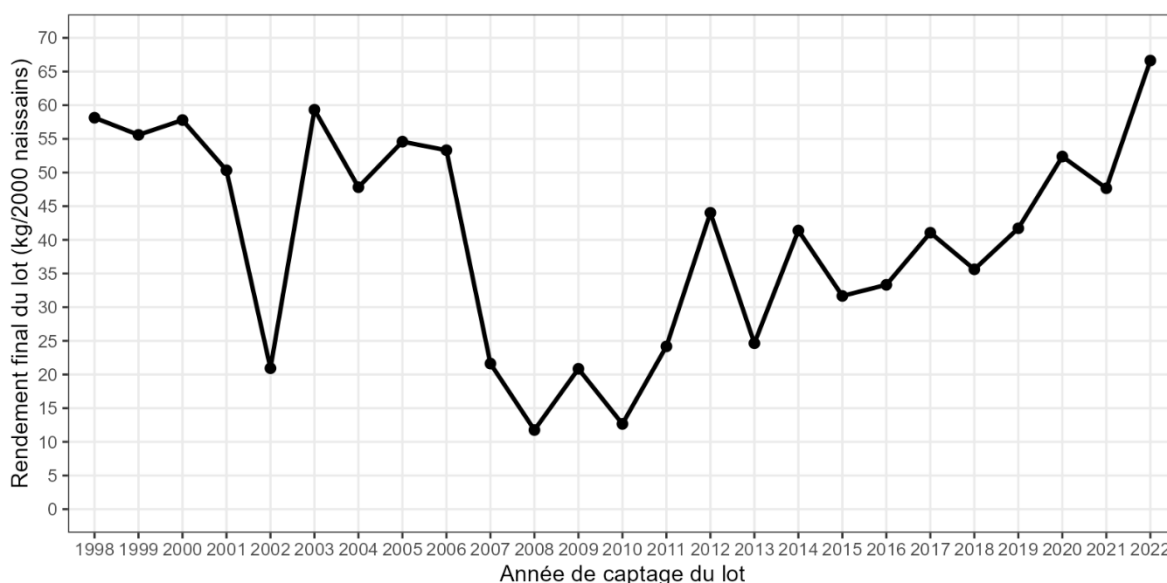


Figure 21 : Série temporelle des rendements cumulés (kg/2000 naissains) obtenus à la fin de chaque cycle complet définis selon l'année de captage du naissain.

6.3. Calibration

A l'échelle du Bassin de Marennes-Oléron, la calibration des huîtres marchandes en novembre 2025 a montré la répartition par catégories commerciales suivante :

- 4,4 % inférieur au calibre 5 ;
- 14,8 % de calibre 5 ;
- 35,7 % de calibre 4 ;
- 29,3 % de calibre 3 ;
- 14,1 % de calibre 2 ;
- 1,6 % de calibre 1 ;
- 0,1 % de calibre 0.

Ces proportions ont été homogènes entre les parcs de Lamouroux et La Casse, mais elles diffèrent légèrement par rapport au parc de La Coupe à Colleau (Figure 22). Ce dernier parc diffère des autres par sa proportion élevée de calibre 2 (19 %). Les huîtres de calibre 3 représentaient un quart du lot et celles de calibre 4 composaient un tiers du lot. Pour les parcs de Lamouroux et La Casse, le calibre majoritaire des huîtres est le 4 (38 et 35 %, respectivement), suivi par le calibre 3 (31 % en moyenne). Les plus gros calibres (2, 1 et 0) représentaient entre 11 et 14 % de la production sur ces deux parcs (Figure 22). De manière globale, la proportion d'huîtres de calibre 3 et 4 est identique par rapport à l'année précédente mais elle reste en dessous d'un point par rapport à la moyenne de référence (66,4 % ; Figure 23).

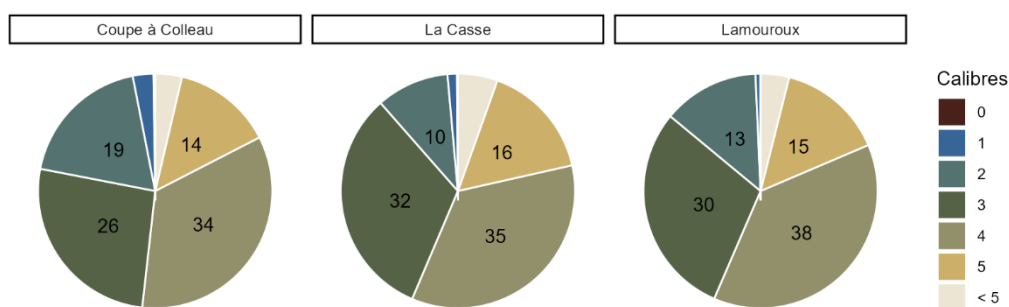


Figure 22 : Proportions (%) des différentes catégories commerciales (calibres) des huîtres de 3^{ème} année à l'issue d'un cycle complet d'élevage en fonction du parc de finition. Les calibres sont classés par ordre décroissant de classe de poids : 0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 et inférieur à 5 (< 5). Les proportions inférieures à 10 % ne sont pas inscrites.

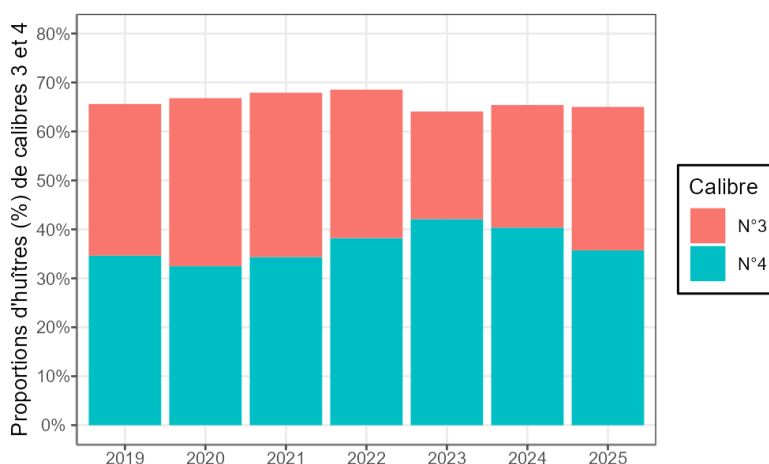


Figure 23 : Proportions (%) d'huîtres marchandes, de calibres 3 et 4, en fin de cycle d'élevage.

6.4. Qualité de chair et de coquille

A la fin du mois d'août 2025, les huîtres placées sur les parcs de pousse avaient un indice de qualité de chair moyen (IQ) de 9 (Figure 24a), signe que la majorité des huîtres avait effectué leur fraie (Indice de maturité associé de 0,5). Plus précisément, les huîtres de La Coupe à Colleau et de La Casse avaient un IQ de 8,4 en moyenne alors qu'il était de 10 à Lamouroux (Figure 24b).

A l'échelle de chaque parc, l'IQ n'a cessé de s'accroître d'août à octobre 2025, pour atteindre une valeur moyenne de 12,8. Les résultats étaient équivalents entre les parcs puisque les IQ varient de 12,5 à 13,1 entre La Casse et Lamouroux, respectivement (Figure 24). Par la suite, la qualité des huîtres a légèrement diminué puisque l'IQ était de 11,9 en novembre 2025.

Il est à noter qu'aucune huître n'avait un IQ inférieur à 6,5.

Les valeurs mesurées en novembre placent l'année 2025 au 5^{ème} rang sur 25 années des meilleurs IQ à l'arrivée de la période des fêtes de fin d'année (Figure 25).

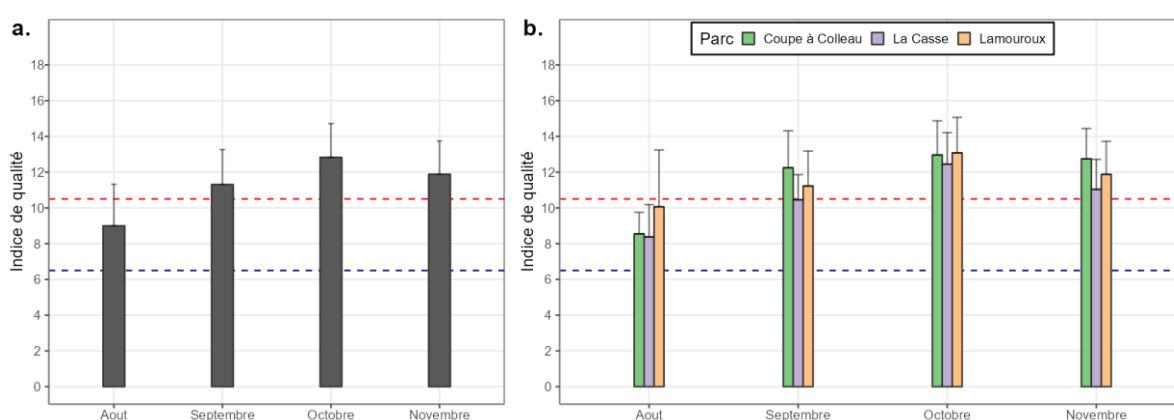


Figure 24 : Evolution de l'indice de qualité (IQ) des huîtres de 3^{ème} année sur parc de pousse de la fin du mois d'août à la fin du mois de novembre 2025 (bilan final). a. à l'échelle du Bassin de Marennes-Oléron, b. par parc de pousse. La ligne rouge correspond au seuil de différenciation des huîtres spéciales (IQ > 10,5) et la ligne bleue représente le seuil minimum de qualité autorisé pour la vente (IQ > 6,5 ; CNC 2017).

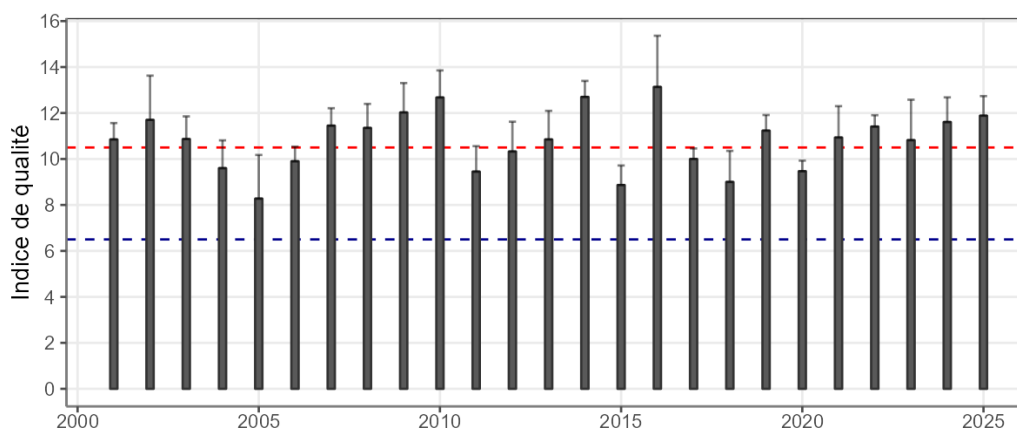


Figure 25 : Série temporelle des IQ mesurés en novembre de chaque année depuis 2001. La ligne rouge correspond au seuil de différenciation des huîtres spéciales (IQ > 10,5) et la ligne bleue représente le seuil minimum de qualité autorisé pour la vente (IQ > 6,5 ; CNC 2017).

Les résultats détaillés des biométries ont montré une proportion de 76 % d'huîtres « spéciales » contre 24 % de « fines » sur l'ensemble des lots à la fin du mois de novembre 2025. En août, La proportion d'huîtres « fines » était entre 80 % (Lamouroux) et 97 % (Coupe à

Colleau). En octobre 2025 les huîtres deviennent en grande majorité des « spéciales » en représentant entre 87 % et 93 % des lots (Figure 26).

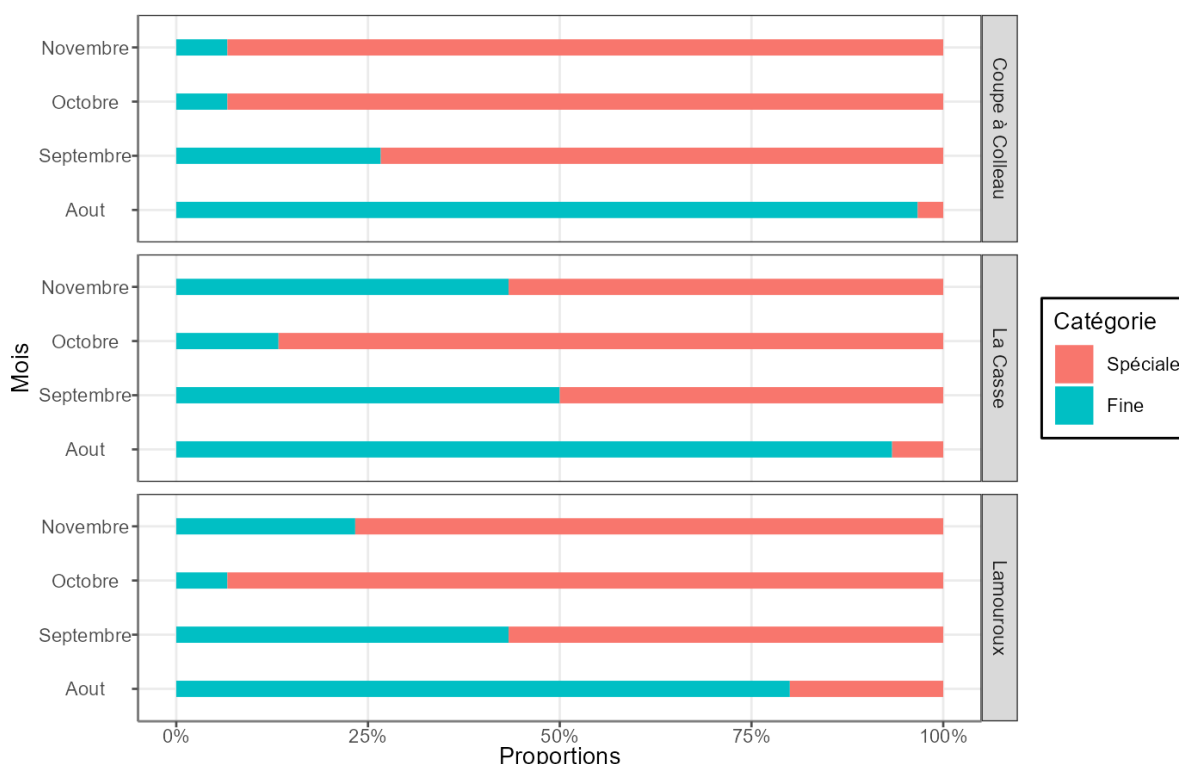


Figure 26 : Répartition (%) des huîtres de catégories "fine" et "spéciale" en fonction du mois et du site d'élevage.

Entre août et décembre 2025, la nacre des coquilles a été faiblement infestée par des *Polydora* sp. L'indice de chambrage moyen a atteint 0,1 en moyenne en novembre et aucun parc n'a été plus touché qu'un autre. Concernant la forme de la coquille, l'indice de longueur (IL) moyen est resté stable d'août à novembre 2025, passant de 2,3 à 2,4, respectivement, et ce de manière homogène entre les parcs. Au mois de décembre, 2 % des huîtres (2 huîtres sur 90) étaient caractérisées comme une huître « longue » (IL > 3) sur l'ensemble des parcs.

6.5. Rapports zootechniques

a. Production de « spéciales n°3 »

A la fin de l'année 2025, la quantité d'**huîtres spéciales de calibre 3** produite était de **37 huîtres par poche de 180 individus en 3^{ème} année d'élevage**, soit l'équivalent de **2,790 kg de spéciales en calibre 3** (PU des huîtres de calibre 3 en décembre 2025 = 75,1 g).

Finalement, à l'issue du cycle complet, il y a eu une production en novembre 2025 de **237 huîtres spéciales de calibre 3** par poche de 2000 naissains mis initialement en élevage en 2023, soit **17,760 kg**.

b. Parcours zootechniques

Les résultats ci-après sont présentés en fonction des valeurs moyennes obtenues sur l'ensemble des sites de l'Observatoire, mais aussi en fonction du meilleur et du moins bon parcours zootechnique. Le parcours zootechnique représente la conduite d'élevage (choix des parcs) appliquée aux huîtres pour chaque année du cycle d'élevage. Ainsi, au regard des rendements (prenant en compte les performances de survie et de croissance) obtenus sur

chaque site pour les 3 classes d'âges, un classement hiérarchique des parcs a été réalisé (Tableau 1).

Tableau 1 : Hiérarchisation des parcs d'élevage en fonction des rendements (kg/poche) obtenus avec le lot d'huîtres 2023-2025 pour chaque classe d'âge. Le rendement a été ajusté aux densités d'huîtres par poche pour chaque classe d'âge. Pour chaque année d'élevage, les parcs sont classés par couleurs, du **moins bon (rouge)** au **meilleur rendement (vert)**.

Parc	1 ^{ère} année (2023) (kg/poche de 2000)	2 ^{ème} année (2024) (kg/poche de 300)	3 ^{ème} année (2025) (kg/poche de 180)
Bourgeois	12,7	2,8	
Boyard	17,1	4,6	
Chevalier	20,7	7,2	
La Flotte	15,7		
La Mortane	16,8	4,8	
Mérignac	18,9	3,6	
Ronce	26,1	5,0	
Viandet	20,3	5,9	
Martray	29,6	3,6	
Coupe à Colleau			4,33
La Casse			3,44
Lamoureux			3,49

Le **meilleur parcours zootechnique** était :

- 1^{ère} année de demi-élevage au Martray
- 2^{ème} année de demi-élevage à Chevalier
- 3^{ème} année en finition à La Coupe à Colleau (Figure 27)

Le rendement final de cette conduite d'élevage aurait été de **94,4 kg/2000 naissains** initialement mis en poche. Pour rappel, le meilleur parcours du lot précédent permettait d'obtenir, en novembre 2024, un rendement de 69,0 kg/2000 naissains initialement mis en poche en 2022 (Barbier et al., 2025b).

Le **moins bon parcours zootechnique** était :

- 1^{ère} année de demi-élevage à Bourgeois
- 2^{ème} année de demi-élevage à Bourgeois
- 3^{ème} année en finition à La Casse (Figure 27)

Le rendement final de cette conduite d'élevage aurait été de **45,3 kg/2000 naissains** initialement mis en poche (contre 20,6 kg/2000 naissains initialement mis en poche pour le lot précédent ; Barbier et al., 2025b).

Au regard de l'activité professionnelle, il est pertinent d'optimiser la conduite d'élevage en considérant certaines performances zootechniques plus que d'autres, en fonction de la classe d'âge du cheptel. En effet, le taux de survie du lot est le facteur décisif lors de la 1^{ère} année d'élevage. En 2^{ème} année, un intérêt particulier est porté sur la croissance et, en 3^{ème} année, l'important est d'obtenir un rendement élevé pour valoriser au mieux son lot.

Ainsi, le **parcours zootechnique optimisé** serait :

- 1^{ère} année de demi-élevage à Mérignac (meilleure survie annuelle : 82 %)
- 2^{ème} année de demi-élevage à Chevalier (meilleure croissance annuelle : +31 g)
- 3^{ème} année en finition à La Coupe à Colleau (meilleur rendement annuel : 4,3 kg/poche)

Le rendement final de cette conduite d'élevage aurait été de **92,4 kg/2000 naissains** initialement mis en poche (contre 86,6 kg/2000 naissains initialement mis en poche pour le lot précédent ; Barbier et al., 2025b).

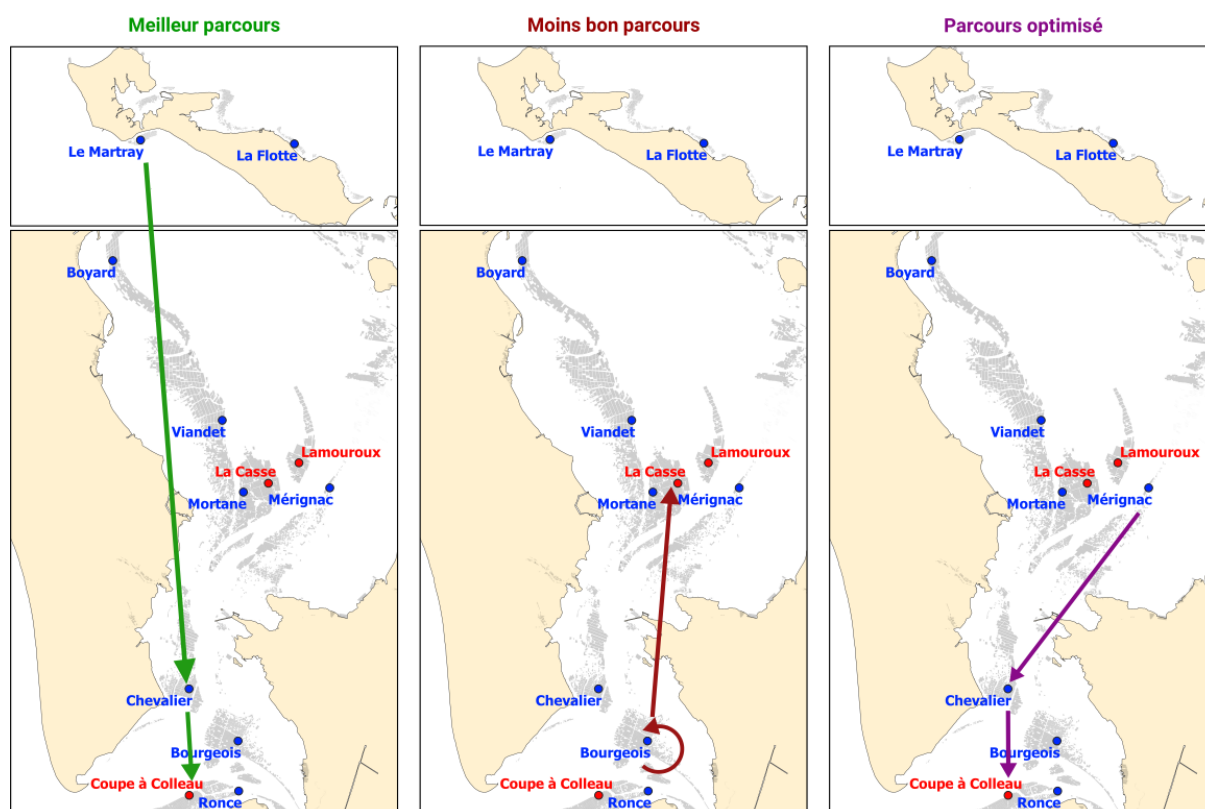


Figure 27 : Cartographie des parcours zootechniques pour le cycle d'élevage 2023-2025.

Le parc de Mérignac est, au regard des six derniers cycles complets d'élevage, le site le plus favorable à la première année d'élevage des naissains. En dernière année, le site le plus propice pour la finition des huîtres marchandes alterne d'une année sur l'autre entre celui de La Casse et de La Coupe à Colleau. Il est à noter que le parc de Lamouroux ne figure jamais dans les parcs de pousse les plus performants (Tableau 2).

Tableau 2 : Récapitulatif des parcours zootechniques optimisés et des rendements associés pour les 3 derniers cycles d'élevage complets. Rendement FC : Rendement en fin de cycle d'élevage (en kilogrammes pour 2000 naissains mis en élevage initialement).

Cycle d'élevage	2018-2020	2019-2021	2020-2022	2021-2023	2022-2024	2023-2025
1 ^{ère} année	Mérignac	Mérignac	Ronce ou Mérignac	Mérignac	Mérignac	Mérignac
2 ^{ème} année	Chevalier	Martray	La Mortane	La Mortane	Martray	Chevalier
3 ^{ème} année	La Casse	Coupe à Colleau	La Casse	Coupe à Colleau	La Casse	Coupe à Colleau
Rendement FC	50,0	51,8	59,9	74,5	86,6	92,4

c. Quantité de naissains pour la production d'une tonne

Au regard de l'ensemble des résultats obtenus, il a été déterminé que pour produire 1 tonne d'huîtres marchandes en fin d'année 2025, près de 30 000 naissains auraient dû être mis en élevage en 2023 (Tableau 3).

Selon le parcours zootechnique optimisé, seulement **21 600 individus auraient permis de produire 1 tonne à la fin du cycle complet**. A l'inverse, avec le moins bon parcours la tonne

d'huîtres marchandes aurait nécessité l'utilisation d'au moins 44 100 naissains en 2023 (Tableau 3).

d. Quantité de collecteurs pour la production d'une tonne

La reproduction de l'huître creuse en Charente-Maritime en 2022 a permis l'obtention de 97 naissains par coupelle en mars 2023 (avant détroquage ; Barbier et *al.*, 2023). En se basant sur cette valeur de captage naturel comme référence après le détroquage (en prenant en compte l'ensemble des classes de taille et une mortalité nulle au détroquage), il aurait fallu disposer 6 cordées de 48 coupelles pour produire 1 tonne d'huîtres marchandes au bout de 3 ans.

Selon **le parcours zootechnique optimisé, la production d'une tonne aurait nécessité la pose de 5 cordées uniquement**. A l'opposé, pour produire 1 tonne d'huîtres marchandes en utilisant la moins bonne conduite, il aurait fallu au moins 9 cordées de coupelles (Tableau 3).

Tableau 3 : Récapitulatif des rapports zootechniques en fonction du choix de parcours

Parcours	Pour la production d'une tonne d'huîtres marchandes en fin d'année 2025		
	Nombre de naissains à mettre en élevage en 2023	Nombre de coupelles à déployer sur un parc de captage	Equivalence en nombre de cordées de 48 coupelles
Moyen	30 000	310	6
Meilleur	21 200	220	5
Moins bon	44 100	450	9
Optimisé	21 600	220	5

7. Paramètres environnementaux

La température moyenne de l'eau de mer dans le Bassin de Marennes-Oléron a varié au cours de l'année 2025 entre 9,5°C en janvier et 21,0°C en août. Les plus grandes variations de température mensuelles ont été de $\pm 6,6^\circ\text{C}$ en juin (min = 17,4°C ; max = 24,0°C) et de $\pm 6,4^\circ\text{C}$ en octobre (min = 12,2°C ; max = 18,6°C ; Figure 28a). Les températures les plus froides ont été mesurées en décembre, à hauteur de 7°C.

La salinité moyenne du bassin a été de 32,6 ‰ au cours de l'année (soit 2,5 ‰ de plus que l'année précédente) avec un maximum de 35,4 ‰ atteint en juillet, et un minimum de 20,0 ‰ en janvier (Figure 28b). De janvier, février et avril 2025 de grandes variations de salinités ont été observées 2025, représentant des écarts d'au moins 11 ‰ au cours de ces mois. La salinité moyenne mensuelle de l'eau de mer est restée en dessous de 33 ‰ jusqu'au mois de mai, avant d'augmenter progressivement pour atteindre 34,8 ‰ en août. Par la suite, la salinité a diminué progressivement jusqu'en décembre pour atteindre une valeur moyenne de 31,3 ‰ (Figure 28b).

La dynamique de la salinité du bassin s'explique par celle de la pluviométrie mensuelle. La pluviométrie excédentaire des mois de janvier (99 mm), février (83 mm) et avril (74 mm) a maintenu la salinité relativement faible. L'été relativement sec a précédé une augmentation linéaire des précipitations jusqu'en octobre. Finalement, la pluviométrie en décembre a été relativement faible avec seulement 61 mm enregistré en fin d'année (Figure 28c).

Les débits des fleuves Charente et Seudre ont été à leur maximum en janvier et février 2025, avec 163 m³/s et 2,8 m³/s, respectivement. Le manque de précipitation du mois de mars a

marqué une chute des débits, quasiment d'un facteur 2, au cours de ce mois. Malgré l'augmentation de pluviométrie en avril, l'écoulement des deux fleuves a diminué progressivement du mois d'avril au mois d'août où ils ont atteint leur minimum (Charente : 14,7 m³/s ; Seudre : 0,07 m³/s). Finalement, le débit des deux fleuves a augmenté puissamment de septembre à décembre, en dépassant les 100 m³/s dans la Charente et les 2 m³/s dans la Seudre (Figure 28d).

Le régime des vents en 2025 a été caractérisé par des vents en provenance relativement homogène des quarts nord-ouest, sud-ouest et nord-est. Néanmoins, les vents les plus forts ont été enregistrés en janvier (entre 100 et 106 km/h) et en octobre (maximum enregistré à 122 km/h) en provenance de la direction ouest-sud-ouest (OSO 225/270°). Le reste de l'année, les vents ont rarement dépassé les 60 km/h. Les vents les plus faibles étaient enregistrés entre avril et septembre (sauf juillet) en provenance du quart nord-est vers le sud-est (Figure 28e).

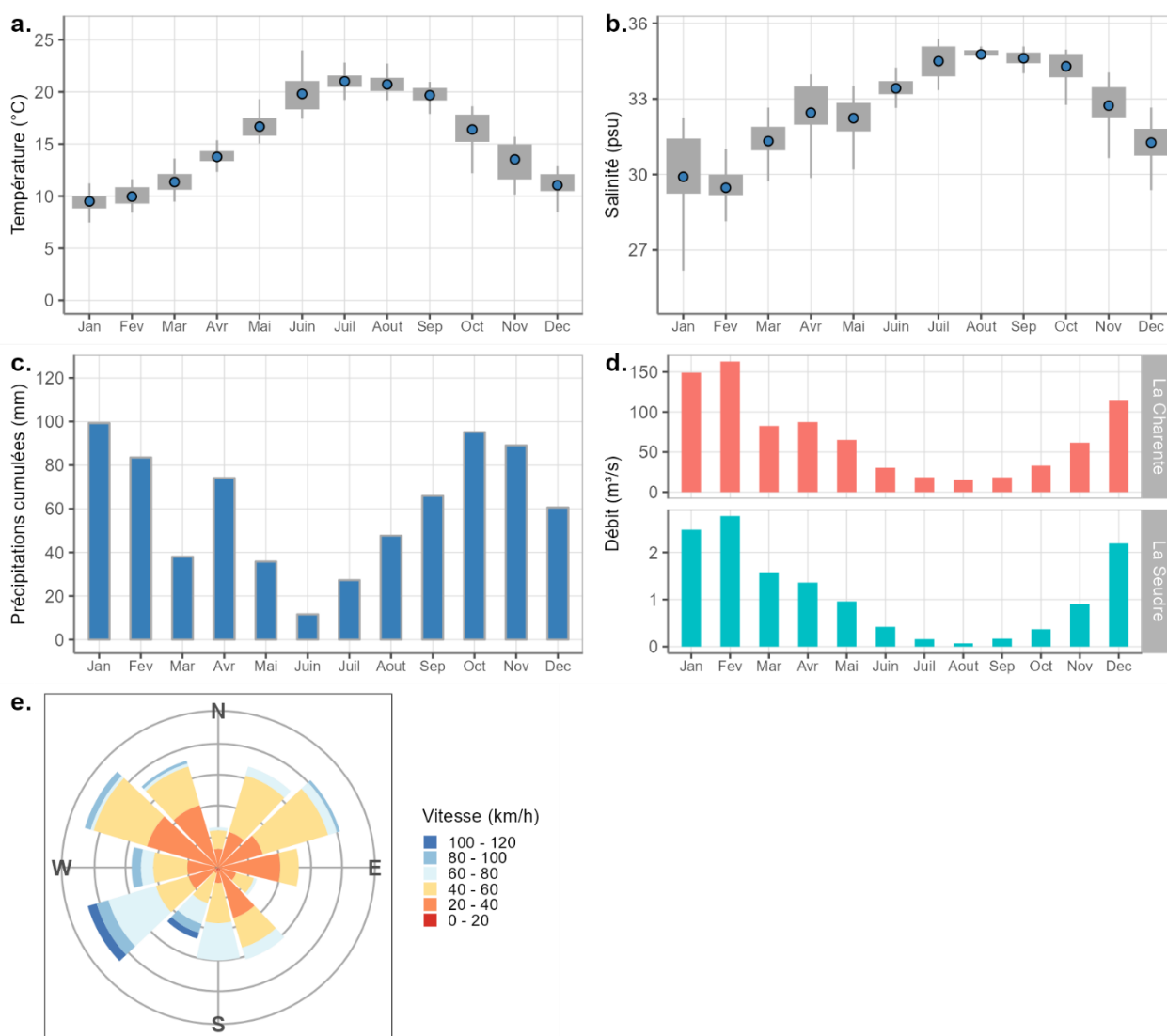


Figure 28 : Paramètres environnementaux de l'année 2025. a. Température (°C) mensuelle de l'eau de mer sur le site de La Mortane. b. Salinité (‰) mensuelle de l'eau de mer sur le site de La Mortane. Pour ces deux paramètres, les points bleus représentent la moyenne mensuelle. c. Précipitations cumulées (mm) mensuelles sur le site de CAPENA au Château d'Oléron. d. Débit (m³/s) mensuel moyen de La Charente et de La Seudre. e. Direction et vitesse maximale (km/h) du vent journalier à 10 m d'altitude sur l'île d'Oléron.

IV. Conclusion

De manière générale, les lots d'huîtres creuses élevés en 2025 ont présenté des performances satisfaisantes. Si la mortalité des naissains a augmenté par rapport aux trois années précédentes, les huîtres de 2^{ème} et surtout de 3^{ème} année ont affiché des niveaux de survie particulièrement élevés. Les performances de croissance sont restées proches des valeurs de référence sur les trois classes d'âge, confirmant la stabilité globale des conditions d'élevage observées cette année.

L'année 2025 est caractérisée par une recrudescence des mortalités sur les huîtres de 1^{ère} année avec une mortalité moyenne de 57 %. Les pertes observées sur les huîtres de 2^{ème} année ont été particulièrement faibles (12 %) et inférieures aux valeurs de référence. Concernant les huîtres marchandes, la mortalité n'a atteint que 7 %, correspondant à l'un des meilleurs niveaux de survie observés depuis le début de l'Observatoire.

En 2025, le gain de poids des naissains a atteint +18 g, correspondant à une valeur intermédiaire des références historiques. Les huîtres de 2^{ème} année ont présenté une croissance annuelle de +20 g, stable par rapport aux dernières années, tandis que les huîtres marchandes ont gagné en moyenne +25 g, soit une croissance conforme à la moyenne historique. Le parc de La Coupe à Colleau s'est distingué avec la meilleure croissance (+28 g), devant Lamouroux (+24 g) et La Casse (+23 g).

Le cycle d'élevage 2023-2025 achevé en novembre 2025 a permis la production moyenne de 67 kg d'huîtres marchandes pour 2000 naissains mis initialement en élevage, soit le meilleur rendement enregistré depuis la création de l'Observatoire. À l'issue du cycle, 53 % des huîtres ont survécu pour atteindre un poids unitaire moyen de 64,8 g. Les huîtres produites étaient composées de 65 % de calibres 3 et 4 et de 76 % d'huîtres « spéciales » en fin d'automne. Afin de produire une tonne d'huîtres marchandes dans les conditions moyennes observées cette année, environ 30 000 naissains auraient dû être mis en élevage. Une conduite d'élevage optimisée (Mérignac en 1^{ère} année, Chevalier en 2^{ème} année puis La Coupe à Colleau en finition) aurait permis d'atteindre un rendement potentiel de 92,4 kg pour 2000 naissains initialement mis en élevage.

V. Bibliographie

- Agreste (2024) Enquête Aquaculture 2023 - Chiffres et données - Avril 2024, 72p.
- Barbier P, Bodin P, Oudot G (2023) Estimation du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime après l'hiver : situation en avril 2023 – Synthèse annuelle 2023. CAPENA, 6 p
- Barbier P, Bodin P, Oudot G (2024) Evaluation précoce du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime : Situation en novembre 2024. CAPENA, 9 p
- Barbier P, Bodin P, Oudot G (2025a) Estimation du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime après l'hiver : situation en avril 2025 – Synthèse annuelle 2025. CAPENA, 6 p
- Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G, Vieira J (2025b) Observatoire ostréicole du littoral charentais – Rapport annuel 2024. CAPENA, 36p.
- Bouquet AL (2025) Numération des larves d'huîtres en Charente-Maritime – Bulletin n°2025-25. CAPENA, 1p.
- CNC (2017) Délibération n°107 – Accord interprofessionnel sur la dénomination et la classification des huîtres creuses. Conseil du Comité National de la Conchyliculture, 11p.
- DDTM 17 (2017) Schéma des structures des cultures marines en Charente-Maritime - Titre II - La réglementation générale des exploitations ostréicoles et mytilicoles, 22p.
- Fleury PG, Goyard E, Mazurié J, Claude S, Bouget JF, Langlade A and Le Coguic MJ (1999) Le réseau REMORA de suivi de la croissance des huîtres creuses *Crassostrea gigas*. Analyse des premières tendances (1993-1998) en Bretagne. Rapport Ifremer, 28p.



Pierrick Barbier

Référent scientifique aquaculture
p.barbier@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

Prise de Terdoux 17480 Le Château d’Oléron
T : 05 46 47 51 93

